



PRÉSIDENCE
Le Président Bouteflika signe 5 décrets portant ratifications de mémorandums d'entente de coopération avec plusieurs pays

P. 24

FORUM DE DAVOS
Messahel expose l'expérience algérienne en matière de dé-radicalisation et de lutte contre le terrorisme

P. 24

ALGÉRIE - LESOTHO
La ministre de la Police et de la Sécurité publique du Lesotho salue le professionnalisme de la police algérienne

P. 24

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DJAMEL KAOUANE, L'A ANNONCÉ : L'installation de l'autorité de régulation de la presse écrite se fera dans « les plus brefs délais »

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a annoncé mardi à Alger que l'installation de l'autorité de régulation de la presse écrite se fera dans "les plus brefs délais", réaffirmant l'engagement de son département à poursuivre les efforts pour "une meilleure prise en charge" des préoccupations des professionnels du secteur. Dans une déclaration à la presse, à l'issue de la présentation d'un exposé sur le budget du secteur pour l'année 2015 devant la commission des finances et du budget de l'APN, en présence du ministre des Relations avec le parlement, Tahar Khaoua, M. Kaouane a indiqué que «l'installation de l'autorité de régulation de la presse écrite se fera dans les plus brefs délais», ajoutant «qu'un travail important» a été accompli dans ce sens.

P. 3



LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, M. ZEMALI, L'A INDIQUÉ :
Plus de 60% des projets de l'ANSEJ et de la CNAC sont financés des crédits remboursés

P. 4

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ :
Mise en place de brigades spécialisées dans la lutte contre la cybercriminalité dans les wilayas de l'Est

P. 4

L'UGTA commémorera dimanche le 21^e anniversaire de l'assassinat de Abdelhak Benhamouda

P. 3

SELON UN RESPONSABLE DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT :
L'Algérie peut reprendre sa place de destination touristique de choix

P. 5

SANTÉ

ALLERGIE :
Les plantes dont il faut particulièrement se méfier

P. 12-13

HISTOIRE

FRANCE-ALGÉRIE
Macron a fait part de son «intime conviction» que Maurice Audin a été assassiné par l'armée française

P. 16

F T BALL

LIGUE 1 MOBILIS (18^E JOURNÉE) :
Le leader en danger à Bel-Abbès, derby captivant à Alger

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Batna

P. 3

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DE STRATÉGIE GLOBALE Conférence sur : «Les conséquences politiques du Brexit sur l'Union européenne»

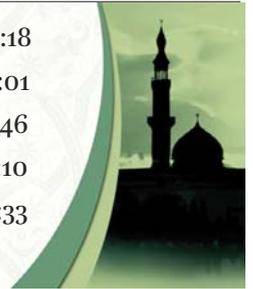
L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence-débat sur «Les conséquences politiques du Brexit sur l'Union européenne», animée par le professeur Alexander Dirk Adrian De Ruyter, enseignant à l'université de Birmingham (Grande-Bretagne).



Horaire des prières

Jeudi 8 Joumada al oula 1439

Fajr	06:18
Dohr	13:01
Asr	15:46
Maghreb	18:10
Isha	19:33



DIMANCHE 28 JANVIER AU PALAIS DE LA CULTURE Conférence-historique sur «La grève des huit jours»



Sous le patronage du ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, et à l'occasion de la commémoration du 61e anniversaire de la grève des huit jours (28 janvier 1957-2018), le musée national du moudjahid, organise une conférence historique dédiée à cet événement, dimanche 28 janvier à partir de 9h au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria. La rencontre qui sera encadrée par des professeurs universitaires connaîtra la participation de personnalités historiques, de chercheurs, de moudjahidine, d'étudiants et de représentants de la presse nationale.

CE MATIN À L'INFP Regroupement des cadres et directeurs de la formation professionnelle



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Mohamed Mebarki, présidera ce matin à partir de 8h à l'Institut national de la formation et de l'enseignement professionnels (INFP) d'El Biar, l'ouverture des travaux du regroupement des cadres et directeurs de wilaya.

LE 29 JANVIER À TIARET Séminaire national sur «La guerre de libération dans la poésie populaire»

La wilaya de Tiaret, organise lundi 29 janvier, un séminaire national sur «La place de la guerre de libération dans la poésie populaire». A cet effet, le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera l'ouverture des travaux de ce colloque.



LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR Hommage à Zoheir Ihaddaden

Les éditions ANEP, rendront hommage à feu Zoheir Ihaddaden, grand professeur et l'historien, cet après-midi à partir de 14h30, à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre.

COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA Représentation théâtrale pour enfants

L'Association théâtrale «Al Afrah», donnera une représentation pour les enfants demain vendredi 26 janvier à partir de 15h au complexe culturel de l'artiste Abdelwahab Salim de Chenoua (Tipasa).



Météo



	Max	Min
Alger	21°	08°
Oran	18°	09°
Annaba	20°	09°
Béjaïa	21°	08°
Tamanrasset	21°	04°

SALLE IBN-KHALDOUN Rabah Asma en concert



L'artiste Rabah Asma, animera un concert, cet après-midi à partir de 16h à la salle Ibn Khaldoun. L'événement est organisé par l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger. La billetterie est disponible au guichet de la salle. Prix du ticket d'entrée 600 DA.

SEAAL Suspension de l'AEP dans 4 communes de la capitale



L'alimentation en eau potable sera suspendue aujourd'hui de 8h à 18h au niveau de quatre (04) communes de la capitale en raison de travaux de réparation d'une canalisation principale de distribution, a indiqué dans un communiqué la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger. Les travaux localisés à proximité de la cité Malki située, dans la

commune de Ben Aknoun, engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les quartiers des communes d'El Biar (en sa totalité), Hydra (Cité des PTT, Chemin Gadouche Abdelkader, cité 200 Logements Djenane El Malik), Ben Aknoun (Chemin Doudou Mokhtar) et Bir Mourad Rais (Zhun Saïd Hamdine). La SEAAL précise à ses clients que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement durant la nuit du Jeudi 25 Janvier. Par ailleurs, un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitalier). SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

SAFEX Ouverture du Salon de l'emploi et de la formation

Le Salon de la formation continue par apprentissage (Carrefour de l'emploi et de la formation 2018), ouvrira ses portes aujourd'hui au Palais des Expositions des Pins-Maritimes. Un espace formation et métiers sera exclusivement dédié aux professionnels de la formation : écoles, instituts, centres d'apprentissage, centres d'Excellence.



LI AMNIKOUM Emission ouverte aux questions des auditeurs

L'émission radio hebdomadaire «Li Amnikoum», animée tous les jeudis par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaîne 1, sera ouverte cet après-midi de 16h à 17h aux questions des auditeurs en rapport avec la sécurité routière.

HÔTEL MERCURE Journée scientifique sur «Parkinson, mouvements anormaux et démences»

Sous l'égide de l'Association des neurologues privés d'Alger (Anpa), le Club algérien de parkinson, mouvements anormaux et démences (Capmad) en collaboration avec le Club mouvement anormaux français (Cma), organise aujourd'hui et demain à l'hôtel Mercure de Bab Ezzouar, la 1ère journée scientifique sous le thème «Parkinson, mouvements anormaux et démences». Cette rencontre verra la participation d'éminents spécialistes nationaux et internationaux.



DEMAIN À ORAN Conférence internationale d'infectiologie

Sous le patronage du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Centre hospitalo-universitaire d'Oran, organise demain vendredi 26 janvier à l'hôtel Phoenix, la 3e conférence internationale d'infectiologie d'Oran sous le thème «Quelles stratégies thérapeutiques préventives et curatives anti-infectieuses en 2018».

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DJAMEL KAOUANE, L'A ANNONCÉ MARDI À ALGER

L'installation de l'autorité de régulation de la presse écrite se fera dans « les plus brefs délais »

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a annoncé mardi à Alger que l'installation de l'autorité de régulation de la presse écrite se fera dans "les plus brefs délais", réaffirmant l'engagement de son département à poursuivre les efforts pour "une meilleure prise en charge" des préoccupations des professionnels du secteur.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de la présentation d'un exposé sur le budget du secteur pour l'année 2015 devant la commission des finances et du budget de l'APN, en présence du ministre des Relations avec le parlement, Tahar Khaoua, M. Kaouane a indiqué que "l'installation de l'autorité de régulation de la presse écrite se fera dans les plus brefs délais", ajoutant qu'"un travail important" a été accompli dans ce sens.

A une question sur l'activation du fonds d'appui à la presse écrite, le ministre a indiqué que le Premier ministre avait abordé la question auparavant, mettant en avant "le progrès" réalisé dans ce domaine.

Il a affirmé, d'autre part, que le satellite algérien Alcomsat-1, lancé en décembre dernier "est à même de fournir des services importants pour les chaînes de télévision, notamment en termes de transmission et de numérisation". Répondant aux questions des



députés de la commission, M. Kaouane a souligné que son département "est engagé à poursuivre et à redoubler d'efforts pour une meilleure prise en charge des préoccupations croissantes des acteurs du secteur, aussi bien publics que privés, en ce qui a trait au niveau technologique, à l'organisation et la gestion, en euvrant à moderniser les structures publiques et à actualiser la qualité des prestations".

Il a réaffirmé, en outre, que la liberté de la presse et d'expression est garantie par la Constitution, reconnaissant toutefois "l'existence de certains dépassements inacceptables, notamment l'atteinte à la dignité des personnes, dus en premier lieu à un manque de formation chez les journalistes".

Le ministère de la Communication "n'exerce aucun rôle de contrôle sur le travail journalistique et n'est jamais intervenu pour réprimer ou sanctionner les médias", a-t-il fait remarquer, affirmant que l'autorité de régulation de la presse écrite, actuellement en voie d'institution, comprendra également des représentants de journa-

listes et aura pour mission de "réguler la profession en vertu de la loi dans le cadre du respect de l'éthique et de la déontologie".

Il a appelé à la couverture de toutes les régions du pays en presse écrite, regrettant dans ce cadre l'absence d'annexes scientifiques, historiques ou économiques de la presse nationale.

Par ailleurs, le ministre a annoncé la création prochaine d'une radio spécifique à l'autoroute est-ouest.

Répondant aux critiques exprimées par des députés sur certains programmes de l'ENTV, M. Kaouane a dit que la télévision publique "a des constantes positives dont le respect de son cahier de charges", soulignant que la troisième chaîne de la télévision nationale "A3" "occupe les trois premières places dans les différents sondages effectués, malgré une rude concurrence par les chaînes étrangères et privées".

Le ministre a affirmé qu'avec le recul des recettes des hydrocarbures en 2015, le secteur de la communication a opté pour "la ra-

tionalisation des dépenses, tout en maintenant les priorités fixées au sein du programme sectoriel axé essentiellement sur la numérisation de la diffusion, à travers le lancement d'importantes opérations pour l'élargissement du bouquet de la télévision numérique terrestre (TNT), outre la numérisation des moyens de production audiovisuels et le renouvellement des équipements".

En 2015, a-t-il rappelé, un nouveau réseau de transmission par satellite a été installé, outre l'élargissement du faisceau de la radiodiffusion audio, à travers l'extension du champs de couverture radiophonique et la résorption des zones d'ombre, grâce à la réception de 3 centres de radiodiffusion et le lancement d'une opération au plan international, en vue de répondre à la demande pressante pour la couverture radiophonique des pays du Sahel à travers la réalisation de deux centres de radiodiffusion des programmes de la Radio internationale.

Le ministre a révélé que le budget de gestion du secteur pour l'année 2015 avait été estimé à plus de 20 milliards de dinars, tandis que le taux de consommation de ces crédits s'élève à 99,38%.

Concernant le budget d'équipement pour la même année, il comprend 122 opérations d'investissement en cours de réalisation, soit avec une licence globale de programme estimée à 82,441 milliards de dinars, dont 20,06 milliards de dinars avaient été consommés soit un taux de 24,33%.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Reddition d'un terroriste et récupération d'une importante quantité d'armes à Tamanrasset (MDN)

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires et une importante quantité d'armes a été récupérée mardi après-midi à Tamanrasset, grâce aux efforts fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, cet après-midi 23 janvier 2018 aux autorités militaires à Tamanrasset (6ème Région militaire).

Il s'agit de A. Sidi Mohamed alias Abou Ali, qui a rallié les groupes terroristes en 2008", précise le communiqué.

A cet effet, il a été procédé à la récupération d'"un (1) véhicule tout-terrain aménagé d'une base de tirs pour mitrailleuse lourde de calibre 12,7 mm, une (1) mitrailleuse lourde de calibre 12,7 mm, deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, deux (2) chargeurs garnis pour Kalachnikov, une grande quantité de munitions de différents calibres", note la même source.

"Ces résultats de qualité interviennent pour réitérer la détermination des unités de l'Armée nationale populaire engagées sur l'ensemble du territoire national pour la défense du pays et la protection des citoyens en mettant en échec toute tentative d'atteinte à la sécurité du pays", souligne le communiqué.

Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Batna (MDN)

Des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté, mardi, un élément de soutien aux groupes terroristes à Batna, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement combiné de l'Armée Nationale Populaire a arrêté, le 23 janvier 2018, un (01) élément de soutien aux groupes terroristes à Batna/5e RM, tandis qu'un autre détachement de l'ANP, a découvert et détruit, lors d'opérations de fouille et de ratissage, trois (03) casemates, trois (03) bombes de confection artisanale et (03) kilogrammes de produits explosifs à Batna/5e RM, Tizi-Ouzou et Bliida/1e RM", précise la source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a intercepté, à Bordj Badji Mokhtar/6 RM, trois (03) contrebandiers et saisi des outils d'orpaillage, alors que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont appréhendé, lors de deux opérations distinctes menées à Tlemcen/2e RM et Ouargla/4e RM, (04) narcotrafiquants en possession de (68,8) kilogrammes de kif traité, ajoute le communiqué. En outre et suite à "une opération de recherche et de sauvetage en mer, menée à six miles marins au Nord de Cap Falcon à Oran, une unité de Garde-côtes d'Oran/2e RM a réussi à porter secours à treize (13) candidats à l'émigration clandestine".

De même, "une tentative d'émigration clandestine de (08) autres personnes à bord d'une embarcation pneumatique a été déjouée à Ain Témouchent/2e RM.

"Des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie Nationale ont, aussi, intercepté (62) immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Bechar et Bordj Badji Mokhtar", ajoute le communiqué du MDN.

APS

L'UGTA commémorera dimanche le 21^e anniversaire de l'assassinat de Abdelhak Benhamouda

Une cérémonie de recueillement commémorant le 21^{ème} anniversaire de l'assassinat de l'ancien secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelhak Benhamouda, sera organisée dimanche prochain au siège de la centrale syndicale à Alger, indique mercredi un communiqué de l'UGTA.

La commémoration de cet anniversaire, au siège de la centrale syndicale, Place du 1er Mai à Alger, sera l'occasion pour le secrétariat national de l'UGTA, les syndicalistes et les travailleurs de se rappeler le riche parcours de ce syndicaliste, martyr du devoir et de la démocratie.

Secrétaire général de l'UGTA de 1990 à 1997, Benhamouda est né le 22

décembre 1946 dans une famille modeste à Constantine.

Après ses études, il exerça le métier d'enseignant pour devenir directeur d'école.

"Ce militant de la République s'engagea, très vite, dans l'action syndicale, particulièrement au sein de la fédération de l'éducation où il montra des talents de leader par ses grandes capacités de dialogue et de négociations.

Ce parcours le conduisit à la tête de l'UGTA à un moment où le pays connaissait de grandes difficultés politiques et économiques", rappelle la même source.

Benhamouda a défendu "sans transiger, avec acharnement les fonde-

ments de la République et affirmé la nécessité de la poursuite du processus démocratique du pays".

Il a, également, participé "activement" à la création du Comité national pour la sauvegarde de l'Algérie (CNSA) en 1992, relève le communiqué.

"Son talent s'exprimera, aussi, au moment des grandes restructurations économiques en mettant en place une stratégie revendicative de la centrale syndicale pour faire face aux retombées sociales extrêmement pénibles du moment".

Assassiné à sa sortie du siège de la centrale syndicale le 28 janvier 1997, Benhamouda a rejoint les milliers de martyrs du devoir et de la démocratie, conclut la même source.

ÉDUCATION Un décret exécutif fixant les dispositions d'application aux cantines scolaires (JO)



Un décret exécutif fixant les dispositions applicables aux cantines d'établissements scolaires primaires vient d'être publié dans le dernier numéro du Journal officiel (JO Articulé sur 32 articles, le décret définit la cantine scolaire comme étant "une structure d'accompagnement de l'école primaire ayant pour mission principale de préparer quotidiennement, durant l'année scolaire, des repas équilibrés chauds ou sous forme de rations le cas échéant, et de les distribuer aux élèves scolarisés dans l'école elle-même ou dans les écoles primaires avoisinantes".

La cantine scolaire est également "une structure assurant l'alimentation scolaire, saine, en tant qu'action sociale complémentaire à l'acte éducatif et pédagogique".

Elle veille essentiellement au "développement des capacités des élèves pour le bon déroulement de leur scolarité, à concrétiser les principes d'équité et d'égalité des chances pour l'ensemble des élèves pour la poursuite de leurs études", de même qu'à leur inculquer "les principes d'une alimentation saine, l'éducation au goût et aux règles d'hygiène alimentaire, à les sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire et, enfin, au tri des déchets".

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC), en coordination avec le directeur de l'Éducation de la wilaya, désigne les écoles primaires rattachées à la cantine scolaire centrale, alors que les repas "sont fournis gratuitement aux élèves lorsque leur situation le justifie".

C'est également à la commune qu'incombe la charge de la réalisation des cantines scolaires "selon les exigences de la carte scolaire, de la typologie des constructions scolaires et de la nomenclature des équipements, fixés conformément à la réglementation en vigueur".

La cantine scolaire "est créée ou supprimée par arrêté du wali, sur proposition du directeur de l'Éducation de wilaya et en cas de fermeture temporaire de la cantine scolaire durant l'année scolaire, pour quelque raison que ce soit, la commune assure l'alimentation scolaire aux élèves bénéficiaires, en coordination avec les services de l'éducation au niveau de la wilaya".

S'agissant des dispositions liées à la gestion de ces cantines, la commune "est tenue notamment d'arrêter les listes des élèves bénéficiaires et d'en assurer l'entretien et le bon fonctionnement, tandis que le personnel y exerçant doit être de bonne santé et moralité et n'ayant pas d'antécédents incompatibles avec l'exercice de ses missions".

En cas d'infractions commises par ce dernier, le directeur de l'école primaire "exerce son autorité et saisit, en conséquence, le président de l'APC concerné pour prendre les mesures qui s'imposent, tout en informant le directeur de l'Éducation de la wilaya".

S'agissant du contrôle de ces cantines, "la commune et/ou la wilaya concernées sont chargées de s'assurer du respect des dispositions législatives et réglementaires en la matière, alors que les crédits alloués par l'État dans ce sens sont inscrits au titre du budget de fonctionnement du ministère chargé des Collectivités locales".

"En cas d'insuffisance des ressources nécessaires à la couverture des dépenses liées à la rémunération des agents, la commune reçoit de l'État des subventions et des dotations de fonctionnement.

La commune et/ou la wilaya peuvent, selon leurs capacités financières, contribuer à l'équipement et au rééquipement des cantines ou à participer à l'amélioration des repas, au même titre que les parents d'élèves et les associations".

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, MOURAD ZEMALI, L'A INDIQUÉ : Plus de 60 % des projets de l'ANSEJ et de la CNAC sont financés des crédits remboursés

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mourad Zemali, a révélé mardi que plus de 60 % des projets de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'Assurance chômage (CNAC) "sont financés actuellement à partir des crédits remboursés par les jeunes bénéficiaires de ces dispositifs".

Dans un exposé sur les activités de son secteur en direction des jeunes en matière d'aide à l'insertion professionnelle devant la commission de la Jeunesse, des sports et de l'activité associative de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Zemali a précisé que l'objectif du secteur était "d'augmenter le taux de financement des projets pour atteindre l'autofinancement des deux dispositifs et limiter le recours au Trésor public pour le financement des projets programmés dans le cadre de l'ANSEJ et de la CNAC".

Le ministre a rappelé que 2382907 primo-demandeurs ont intégré le monde du travail dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) jusqu'à 2017.

2088253 d'entre eux ont bénéficié d'un emploi dans le cadre des contrats d'insertion et 294654 dans le cadre des contrats du travail aidé, a-t-il ajouté.

596859 primo-demandeurs recensés ont été recrutés de manière permanente depuis 2008 et jusqu'à décembre 2017, a fait savoir le ministre qui a ajouté que le total des affectations financières destinées au DAIP depuis son entrée en vigueur en juin 2008 s'élève à 726 milliard de dinars.

Il a en outre indiqué que son département ministériel envisageait un placement de 500.000 demandeurs durant l'année en cours (400.000 place-



ments classiques et 100.000 dans le cadre du DAIP).

Soulignant que la loi de finances 2018 a consacré 41,2 milliards de DA pour financer les placements dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et les recrutements dans le cadre des contrats de travail aidé en faveur des jeunes, le ministre a indiqué que son secteur œuvre à assurer la poursuite des programmes lancés durant les années précédentes et ce en coordination avec les secteurs de l'enseignement supérieur et de la

formation professionnelle en vue d'améliorer la possibilité de recrutement des jeunes et de développer les dispositifs publics pour soutenir l'emploi.

Lors de cette réunion en présence du ministre des Relations avec le parlement, Tahar Khaoua, les membres de la Commission ont appelé à l'impératif de soutenir les dispositifs de l'emploi des jeunes pour résorber le chômage notamment des universitaires, outre d'accompagner les jeunes dans la concrétisation de leurs projets.

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ Mise en place de brigades spécialisées dans la lutte contre la cybercriminalité dans les wilayas de l'Est

Des brigades spécialisées dans la lutte contre la cybercriminalité ont été mises en place, en 2017, dans les wilayas de l'Est, à la faveur de l'ouverture médiatique et technologique que connaît le monde, a révélé, mardi, à Constantine, le responsable du service des enquêtes de l'inspection régionale de la police de l'Est, le commissaire-divisionnaire Mohamed Boubata.

S'exprimant à l'occasion d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités de la police de la région de l'Est du pays, organisée au siège de l'inspection régionale de la police de l'Est, cet officier supérieur a affirmé que les efforts de ces brigades ont permis de traiter 834 affaires sur 1.064 enregistrées en 2017, ayant conduit à l'arrestation de 829 personnes.

Après avoir fait remarquer que les services de la police de l'Est ne se contentent pas seulement du traitement sécuritaire de ces affaires, M. Boubata a mis l'accent sur une intensification des campagnes de sensibilisation menées auprès des jeunes utilisateurs d'Internet et des réseaux sociaux pour les mettre en garde contre les dangers de l'utilisation abusive des nouvelles technologies et des jeux électroniques, et ce, avec la participation des acteurs de la société civile ainsi que les médias.

Selon le responsable du service des enquêtes de l'Inspection régionale de

la police de l'Est, le taux de couverture sécuritaire des 15 wilayas de l'Est, relevant de la compétence de cette inspection, a dépassé 80% en 2017, ce qui équivaut, selon lui, à un policier pour 241 citoyens.

Considérant cela comme étant le résultat de la politique sécuritaire adoptée par la direction générale de la sûreté nationale (DGSN), il a ajouté à ce titre, que cette dernière prend en considération la formation qualitative de l'élément humain au sein de la police algérienne à travers ses différents services et le recyclage, parallèlement à la disponibilité des équipements et des instruments scientifiques développés.

Faisant état de l'ouverture de plusieurs nouvelles structures de la sûreté et du renforcement de la présence sécuritaire dans plusieurs régions, en tenant compte de la mobilité des citoyens et de la population, ce même officier supérieur a cité la région d'Ali Mendjeli qui a vu l'implantation de plusieurs sièges de sûreté urbaine eu égard à la mutation démographique qu'elle connaît.

Il a, en outre, souligné que le taux de couverture sécuritaire dans les wilayas de l'Est du pays du pays "tient compte des normes sécuritaires internationales en vigueur".

Après avoir réaffirmé que les forces de police accomplissent leur devoir

conformément aux lois de la République algérienne et du respect des droits du citoyen, il a ajouté que les services de la police de la région Est ont enregistré, au cours de l'année 2017, plusieurs opérations ayant abouti à la saisie de pièces archéologiques dans les wilayas de Mila, Guelma, Batna, Sétif et Khenchela.

Relevant une "légère" baisse du nombre d'accidents de la route de l'ordre de 157 accidents par rapport à 2016, imputée principalement au facteur humain à hauteur de 98%, il a dévoilé, en outre, la mise en place de lecteurs automatiques de plaques d'immatriculation permettant de repérer les véhicules recherchés, et ce, dans le cadre de la modernisation du secteur de la police. S'agissant des "caméras de surveillance", le commissaire-divisionnaire Boubata a expliqué que ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'un projet national visant à concrétiser la couverture sécuritaire, citant à cet effet, la réussite de l'expérience de la wilaya de Constantine, dont les services de sécurité ont enregistré 3 991 interventions, en 2017, grâce à ces caméras.

Il a, en fin, précisé que les projets restants et qui s'inscrivent dans ce même cadre sont en voie de concrétisation dans certaines wilayas, alors que dans d'autres wilayas les enveloppes financières ont déjà été consenties.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Lancement officiel du réseau des journalistes algériens pour le renforcement des droits de l'Enfant à Alger

La déléguée nationale à la Protection de l'enfance, Meriem Chorfi, a présidé mardi à Alger, la cérémonie du lancement officiel du "réseau des journalistes Algériens pour le renforcement des droits de l'Enfant", en présence de journalistes et de représentants des ministères de la Communication et de la Justice.

Mme. Chorfi a précisé dans une allocution que "le lancement officiel de ce réseau est le fruit de la 1ère session de formation (les droits



de l'enfant et les médias) organisée par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance en coordination avec le Bureau de l'Organisation internationale de Réforme pénale et le ministère de la Communication (25-28 décembre 2017), à laquelle ont pris part 24 journalistes représentant les différents médias audio-visuels et la presse écrite ainsi que des experts nationaux et étran-

gers". Elle a souligné, à ce propos, que le réseau des journalistes Algériens pour le renforcement des droits de l'Enfant "qui avait été proposé par des journalistes lors de la session de formation, voit le jour aujourd'hui avec l'accompagnement de son instance pour souligner la nécessité d'œuvrer ensemble à la promotion de la culture des droits de l'enfant. "Ce réseau permettra aux journa-

listes de contribuer au renforcement des droits de l'Enfant conformément à la convention internationale en la matière et à la loi sur la protection de l'enfant promulguée en Algérie en 2015, outre les programmes nationaux élaborés en matière de protection de l'enfant", a-t-elle ajouté. Mme. Chorfi a mis en avant "le rôle majeur de l'information dans la vulgarisation de la culture des droits de l'enfant en contribuant à la sensibilisation sur la protection de cette catégorie". Elle a annoncé à cette occasion un projet de création d'une chaîne de télévision pour enfants, rappelant le numéro vert qui sera lancé prochainement par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance pour signaler toute atteinte à l'intégrité physique ou morale de l'enfant.

HABITAT

Attribution prochaine de plus de 1.000 logements à Tissemsilt

Plus de 1.000 logements publics locatifs (LPL) et de résorption de l'habitat précaire (RHP) seront attribués prochainement à Tissemsilt, a annoncé mardi soir le wali, Abdelkader Benmessaoud.

Lors d'une visite d'inspection à plusieurs projets de développement au chef-lieu de wilaya, le chef de l'exécutif local a indiqué que ces nouveaux logements implantés dans la zone d'habitat "Es-safah" comportaient un quota de 600 unités LPL et le restant était réservé à la prise en charge du RHP au niveau de hai "Hassan".

Le responsable a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer le lancement des travaux de raccordement aux différents réseaux et d'aménagement externe au niveau de ce lot d'habitat.

Par ailleurs, M. Benmessaoud a insisté sur l'achèvement au mois de mars

prochain des travaux d'aménagement urbain au niveau de la ZHUN "Es-safah" qui compte 1.050 logements occupés actuellement.

Ces travaux portant sur le revêtement des routes, la réalisation de trottoirs, la création d'espaces verts, l'éclairage public et la réalisation de deux stades de proximité sont pris en charge par l'OPGL.

Au chantier de réalisation de 800 logements location-vente AADL 2 au plan d'occupation du sol (POS) "Sanawber", le wali a instruit la société turque chargée des travaux de renforcer le chantier en main d'œuvre locale et d'adopter l'approvisionnement à partir de carrières activant localement.

De son côté, le directeur des projets de logements AADL de la wilaya, Omar Beldjouher a souligné que la société

turque s'était engagée à la livraison des 800 logements du programme AADL 2 avant le délai fixé à 21 mois, ajoutant qu'une feuille de route est élaborée pour relancer le projet.

Cernant le quota des 1.500 logements AADL au chef-lieu de wilaya, il a indiqué que le dossier du lot d'habitat se trouve au niveau du ministère de tutelle en attendant l'aval du gouvernement pour lancer les travaux.

La visite d'inspection du wali a concerné aussi les travaux de réalisation de 4.000 places pédagogiques du centre universitaire de Tissemsilt, de réseaux d'AEP et assainissement de la cité 165 logements.

A cette occasion, le wali s'est engagé pour le lancement, dans les prochains jours, des travaux d'aménagement urbain dotés d'une enveloppe financière de 63 millions DA.

LOGEMENT LPA:

Les conditions d'éligibilité à l'aide de l'Etat fixées par un décret exécutif (JO)

Les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'accession à la propriété d'un logement promotionnel aidé (LPA), a été fixé à 700.000 DA lorsque le revenu est inférieur ou égal à quatre fois (4) le salaire national minimum garanti, selon un décret exécutif publié dans le dernier numéro du Journal officiel.

Pour l'acquisition d'un logement promotionnel aidé (LPA), l'aide frontale octroyée par l'Etat est de 700.000 DA lorsque le revenu est inférieur ou égal à quatre fois (4) le salaire national minimum garanti", stipule le décret.

Les conditions et les modalités financières ainsi que les mécanismes de financement de la réalisation du logement promotionnel aidé sont définies par arrêté conjoint du ministre des finances et du ministre chargé de l'habitat, précise le décret.

Ainsi, ce décret fixe les niveaux de

l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'accession à la propriété d'un logement collectif ou pour la construction d'un logement rural, ou d'un logement individuel réalisé sous forme groupée dans les zones définies du Sud et des Hauts-plateaux, les niveaux de revenu des postulants à ces logements ainsi que les modalités d'octroi de cette aide.

Il est indiqué dans ce cadre que ce décret a pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions du décret exécutif n 10-235 du 5 octobre 2010.

Pour l'application des dispositions de ce décret, sont désignés par logement collectif ou individuel réalisé sous forme groupée: logement promotionnel aidé (LPA) qui est un logement neuf réalisé par un promoteur immobilier agréé, en collectif ou en individuel sous forme groupée destiné à des postulants éligibles à l'aide frontale octroyée dans le cadre des dispositions de ce décret.

Il est également précisé que le logement individuel sous forme groupée ne peut être réalisé que dans des zones des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, tel que défini par le ministre chargé de l'habitat, la réalisation du logement promotionnel aidé, est soumise à des spécificités techniques qui sont définies par arrêté du ministre de l'habitat de l'Urbanisme et de la Ville.

Cernant le logement destiné à la location-vente, il est défini comme "un logement neuf réalisé dans le cadre des dispositions du décret exécutif n 01-105 correspondant au 23 avril 2001, modifié et complété, fixant les conditions et modalités d'acquisition, dans le cadre de la location-vente, de logements réalisés sur fonds publics ou sur ressources bancaires ou tous autres financements".

Quant au logement rural, il n'y a pas eu de changements dans les modalités d'octroi de l'aide de l'Etat.

SELON UN RESPONSABLE DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT :

« L'Algérie peut reprendre sa place de destination touristique de choix »

L'Algérie peut reprendre sa place de destination touristique de choix, en encourageant l'investissement dans ce créneau et en aménageant correctement les territoires pour qu'ils soient plus attractifs, a soutenu hier à Alger, un responsable du ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

Intervenant lors des 9èmes journées du marketing touristique, le directeur de l'aménagement touristique et de la préservation du foncier au ministère du Tourisme, Abellhamid Terghini, a indiqué que la destination Algérie avait été, notamment durant les années 70, une destination de choix pour les touristes, soutenant que cette expérience pouvait être rééditée.

Pour sa part, le directeur de l'investissement touristique au ministère, Mohamed Sofiane Zoubir, a indiqué qu'il était indispensable de relancer l'investissement touristique en encourageant les porteurs de projets, ajoutant qu'il y avait actuellement près de 2.000 projets touristiques agréés et plus de 600 projets en cours de réalisation.

Il a assuré que le développement du secteur du tourisme était un des axes majeurs de la politique gouvernementale pour impulser le développement, générer de la richesse et créer de l'emploi.

Il a dit avoir constaté "un murissement au niveau local dans l'investissement touristique", relevant que son secteur enregistrait quotidiennement plus de 5 projets d'investissement au niveau national, dans le cadre de la promotion de la destination Algérie.

"Notre but est de développer le marché interne et de lancer une réflexion pour attirer les touristes", a-t-il dit, ajoutant que parmi les facilitations d'investissement figurait la bonification du taux d'intérêt des prêts bancaires et l'obtention du foncier.

De son côté, le secrétaire général de la fédération nationale des agences de voyage et de tourisme, (FNAT), Nadjeh Boudjeloua a indiqué qu'il y avait "un manque flagrant" de cohésion entre les différents acteurs de la chaîne touristique, relevant que "cette cohésion est la condition sine qua non pour que le secteur acquière ses lettres de noblesses".

Il a ajouté qu'on ne pouvait pas parler actuellement d'une destination touristique que s'il y avait une brochure, déclinant un ensemble de produits touristiques, susceptibles d'être placés sur un ensemble de marché émetteur.

"Aujourd'hui, cette brochure doit être revisitée car elle est trop ancienne et certains produits sont devenus obsolètes", a-t-il expliqué.

SANTÉ

Le tribunal administratif d'Alger juge illégale la grève des médecins résidents



Le tribunal administratif de Bir Mourad Rais à Alger a jugé hier illégale la grève des médecins résidents qui dure depuis des semaines.

Statuant en référé, le tribunal administratif a également ordonné l'évacuation des lieux occupés par les grévistes.

INVESTISSEMENT Aval pour la réalisation de 8 nouveaux projets à Beni Boussaid

Huit grands projets ont été avalisés à Tlemcen au titre de l'investissement privé dans la zone d'activités de la localité frontalière de Ouled Bendamou dans la commune de Beni Boussaid, a-t-on appris mardi de la cellule de communication de la wilaya. Ces projets concernent l'industrie alimentaire, mécanique, textile, la production d'équipements médicaux et de l'alcool médical, la peinture, les chambres froides et l'exportation de fruits et légumes, selon le communiqué des services concernés. Les autorités de wilaya sont entièrement disposées à accompagner les nouveaux promoteurs et à leur fournir tout le soutien pour concrétiser leurs projets, créer des emplois et contribuer à la relance du développement, avait récemment affirmé le wali de Tlemcen, Ali Benyaïche, lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques consacrée à l'identification de nouveaux projets prévus dans les assiettes foncières relevant de certaines entreprises publiques dissoutes dans la zone d'activités de la commune de Beni Boussaid. M. Benyaïche a instruit les responsables de gestion de la zone d'activité de Beni Boussaid d'accorder, aux promoteurs, un délai de 15 jours pour compléter toutes les procédures relatives aux cahiers de charges et au permis de construire, tout en rappelant l'exclusion de 15 investisseurs dans cette zone pour retard dans la réalisation de leurs projets.

La wilaya de Tlemcen a récemment créé 14 nouvelles zones d'activités pour permettre aux opérateurs économiques locaux de concrétiser leurs projets. D'autres zones d'activités font l'objet d'opérations d'aménagement.

DISPOSITIF DU MICROCRÉDIT : Plus de 260 microprojets financés en 2017 à Tamanrasset

Pas moins de 264 microprojets parmi un total de 283 dossiers déposés ont été financés en 2017 dans la wilaya de Tamanrasset par le biais de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), a-t-on appris hier de l'antenne locale de ce dispositif.

Ces projets sont versés dans diverses activités, dont l'acquisition de matières premières pour l'artisanat, la pâtisserie, la couture et la broderie, a précisé le responsable de l'ANGEM-Tamanrasset, Aïssa Ouled-Salem. L'ANGEM a reçu, durant la même période, 38 dossiers pour le montage de microprojets dans les services, dont 32 ont été avalisés et 6 financés et ayant permis la création de 12 emplois, a-t-il ajouté.

Ces microprojets ont profité à plus de 90 éléments de la garde communale, dans le cadre de la prise en charge de cette catégorie, a signalé le même responsable en précisant que 308 personnes, dont 25 femmes artisanes, ont, dans le but d'assurer la faisabilité de leur projet, bénéficié de sessions de formation en gestion des micro-entreprises, au plan financier et de commercialisation de leurs produits.

L'ANGEM envisage, afin de permettre aux jeunes de concrétiser leurs projets, d'intensifier, au titre de son programme 2018, les actions de sensibilisation de proximité, à travers l'organisation d'expositions au niveau des localités et bourgades pour informer sur les projets faisables et en adéquation avec les besoins du marché et de leurs régions. L'ANGEM a, dans le cadre du rapprochement de ses services du citoyen, renforcé ses structures par l'ouverture de deux représentations au niveau des wilayas déléguées d'In-Salah et In-Guezam. L'opération contribuera à l'amélioration des conditions de travail et de réception, l'accompagnement des bénéficiaires de ce dispositif de l'emploi dans ces régions situées respectivement à 750 km et 400 km du chef lieu de la wilaya de Tamanrasset, selon le même responsable.

INDUSTRIE AUTOMOBILE M. Yousfi invite les entreprises chinoises à investir en Algérie

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi a invité mardi à Alger les entreprises chinoises spécialisées dans la fabrication des composants automobiles à investir en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors d'un entretien avec l'ambassadeur chinois en Algérie, Yang Guangyu, le ministre a "exhorté les entreprises chinoises spécialisées dans la fabrication des composants automobiles à participer à l'essor de l'industrie automobile nationale à travers des partenariats", précise la même source.

Dans ce sens, M. Yousfi a invité les entreprises chinoises à participer aux Journées techniques sur la sous-traitance mécanique qui se tiendra début mars à Alger.

Le ministre a d'autre part incité les opérateurs miniers chinois à participer à la relance de l'exploration et de l'exploitation minière, ajoute le communiqué.

Pour sa part, l'ambassadeur chinois a salué les "liens historiques" forts qui unissent l'Algérie et la Chine, souli-

gnant que 2018 revêtait à ses yeux une signification particulière vu que cette année marque le 60e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

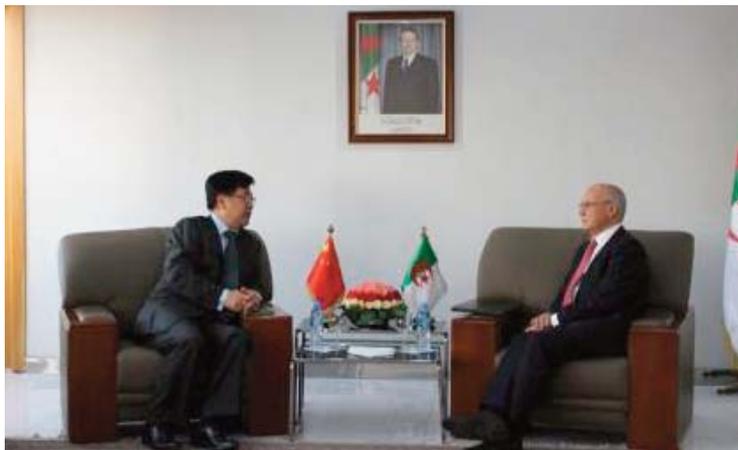
Il a aussi indiqué que la Chine entend marquer cet événement important en intensifiant la coopération industrielle et commerciale avec l'Algérie.

Le diplomate chinois a annoncé à ce propos, la visite prochaine en Algérie d'une mission commerciale chinoise, avec une forte délégation de chefs d'entreprises. Pour rappel, le ministre de l'Industrie et des mines avait insisté récemment sur la fabrication locale d'équipements (pièces et accessoires) de véhicules.

Il a également déclaré qu'il n'y aura pas de montage de véhicules en Algérie à l'avenir mais une industrie

automobile. "J'ai demandé aux responsables de différentes usines de montage de véhicules de se lancer dans les plus brefs délais dans la fabrication de composants de véhicules", a fait savoir M. Yousfi. Dans le même sillage, il avait souligné que ces orientations interviennent dans le cadre de la diversification de l'économie nationale que recommande le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika et du programme du gouvernement visant à sortir progressivement de la dépendance aux hydrocarbures.

M. Yousfi a annoncé la tenue d'une rencontre nationale en mars prochain regroupant les représentants d'usines de montage de véhicules et d'entreprises de sous-traitance, dans la perspective de création de partenariats pour fournir différents accessoires de véhicules.



INDUSTRIE Entrée en exploitation de l'usine de montage de véhicules "Iveco" de Bouira en décembre 2018

La mise en exploitation de l'usine de montage de véhicules de marque "Iveco", sise dans la zone industrielle de la commune d'Oued El Bardi dans la wilaya de Bouira, interviendra le 31 décembre 2018, a annoncé mardi à Boumerdes le PDG du groupe algérien Ival-Industries (promoteur du projet).

La date de réception de ce projet, prévue initialement pour 2019 ou 2020, a été "avancée", suite à la multiplication de la cadence de sa réalisation, a indiqué M. Mohamed Bairi, dans une déclaration à la presse, en marge d'une cérémonie d'accueil de l'ambassadeur de l'Italie en Algérie, Ferrara Pasqual.

La cadence du chantier de cette usine, réalisée à 100% avec un capital algérien, par son promoteur Ival-Industrie, a été "nettement multipliée" suite au remplacement de l'entreprise en charge, a ajouté M. Bairi, affirmant que la nouvelle entreprise de réalisation "travaille en H 24 afin d'assurer sa livraison dans les délais précités".

En réalisation sur une surface de plus de 100.000



m2 de la zone industrielle de "Sidi Khaled", cette usine d'assemblage de véhicules comptera huit (8) chaînes de production équipées d'une technologie de pointe.

Le projet est, en outre, doté d'une capacité de production de 5.000 à 10.000 véhicules / an (entre modèles utilitaires légers et camions porteurs), selon les informations fournies par le PDG, qui a, aussi, fait part de démarches en cours pour "développer et promouvoir les volets intégration et production locale de pièces détachées, et ce dans un objectif d'atteindre un taux d'intégration de plus de 20%, voir 25% , comme c'est

le cas actuellement au niveau de l'unité de montage et d'assemblage d'Oued Haddadj (Boumerdes), a-t-il observé.

M. Bairi a signalé que l'unité d'Oued Haddadj sera destinée ultérieurement, c'est à dire une fois l'usine d'Oued El Bardi opérationnelle, à être exploitée dans d'autres opérations de montage et de formation du personnel, devant assurer l'encadrement de la future usine de Bouira.

Réalisée sur une assiette de 3.000 m2 et employant 25 travailleurs, l'unité de montage d'Oued Haddadj compte une chaîne de montage (en système CKD), dotée

d'une capacité de l'ordre de 2,5 véhicules/jour (soit 750 à 800 véhicules/an) de type Iveco Daily (3,5 tonnes), a indiqué à l'APS le directeur général du groupe, Ben Amrane Sofiane.

Dans une déclaration à la presse, l'ambassadeur d'Italie en Algérie s'est félicité de ce partenariat réunissant l'entreprise italienne Iveco avec des opérateurs algériens, à travers le Groupe Ival, le qualifiant de "modèle réussi".

Il a annoncé son "renforcement" futur (partenariat) à travers l'usine de Bouira.

"Ce projet vital va certainement participer au développement économique en Algérie, à travers le volet génie industriel, mais surtout la formation", considérée comme la "clé" du développement de ce partenariat industriel d'importance, a estimé, en outre, M. Pasqual Ferrara. L'ambassadeur italien et la délégation qui l'accompagnait ont effectué, à l'occasion, une visite à travers les différents services de cette unité de montage industrielle, avant de suivre un exposé sur les opérations d'assemblage des véhicules "Iveco Daily", entre autres.

IMPORTATIONS

Hausse de la facture d'importation des laits et sucre en 2017

La facture d'importation des laits et produits laitiers, sucre et légumes secs a connu une hausse durant l'année 2017, a appris l'APS auprès des Douanes.

Globalement, la facture d'importation du Groupe des produits alimentaires a augmenté à 8,44 milliards de dollars durant l'année 2017 (contre 8,22 milliards de dollars en 2016), soit une hausse de près de 2,6%, détaille le Centre national de l'information et des statistiques des Douanes (Cnis).

Cependant, sur les principaux produits alimentaires, seules les importations des céréales et des viandes ont enregistré une baisse.

Ainsi, les céréales (blé dur, tendre...), semoule et farine ont été importées pour un montant de 2,77 milliards de dollars (mds usd) contre 2,81 mds usd, en baisse de 1,34%.

Les viandes ont été importées pour 188,47 millions de dollars contre 233,34 millions de dollars, soit une diminution de 19,23%. Par contre, la facture d'importation du lait et produits laitiers a bondi à 1,41 mds usd durant l'année 2017 contre 985,1 millions de dollars en 2016, en augmentation de 43,1%.

Une même tendance haussière est constatée pour les légumes secs dont les importations se sont chiffrées à 450,5 millions de dollars contre 356,82 millions de dollars, en hausse de 26,25%.

Quant à la facture d'importation des sucres et sucreries, elle a atteint 1,03 mds usd contre 912,25 millions de dollars, en hausse de 13,4%.

Pour le café et thé, ils ont été importés pour un montant de 423,3 millions de dollars contre 396 millions de dollars, soit une augmentation de près de 7%.

Baisse de la facture d'importation des médicaments

Concernant les huiles destinées à l'industrie alimentaire (classées dans le Groupe des biens destinés au fonctionnement de l'outil de production), leurs importations ont augmenté à 850,16 millions de dollars contre 704,52 millions de dollars, en hausse de 20,7%.

Ainsi, la facture globale du Groupe des produits alimentaires et des huiles destinées à l'industrie alimentaire a coûté 9,3 mds usd en 2017 (contre 8,92 mds usd en 2016).

Par ailleurs, la facture d'importation des médicaments a reculé en passant à 1,89 mds usd contre 2,02 mds usd, en baisse de 6,4%.

Pour rappel, un décret exécutif portant désignation des marchandises



soumises au régime des restrictions à l'importation a été publié au Journal officiel no 1 de l'année 2018.

Ce texte législatif note que les produits concernés "sont temporairement suspendus à l'importation jusqu'au rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements".

Au nombre de 851, ces marchandises relèvent de 45 catégories de marchandises.

Il s'agit essentiellement de fruits secs, des fromages (produits finis), des fruits frais (à l'exception des bananes), des légumes frais (sauf l'ail), des viandes (à l'exception des viandes bovines), du thon, des dérivés du maïs, des préparations de viande, des chewing-gum, des bonbons et chocolats, des pâtes alimentaires, des viennoiseries, des dérivés de céréales, des conserves de légumes, des tomates préparées ou conservées, des confitures, des gelées, des fruits conservés, des préparations alimentaires, des eaux minérales, du ciment, des détergents, des produits plastiques finis et semi-finis, des produits hygiéniques, du marbre et du granite, du papier hygiénique, des tapis, de la céramique fine, des glaces et verres, des moissonneuses-batteuses, des articles de robinetterie, des fils de câbles, des meubles, des lustres, des articles électroménagers et des téléphones mobiles.

Outre la suspension d'importation de ces 851 produits, des mesures à caractère tarifaire ont été instaurées dans le cadre de l'encadrement des importations.

Prévues par les dispositions de la loi de finances pour 2018, ces mesures portent sur l'élargissement de la liste

des marchandises soumises à la Taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30%, pour 10 familles de produits finis.

Il s'agit du saumon, fruits secs sans coques et autres fruits séchés, épices, sucreries, confiserie, préparations à base d'extraits et d'essence (liquide et autres), modems et décodeurs numériques, appareils avertisseurs d'incendies, appareils électriques avertisseurs et micro-ordinateurs (la désignation des produits et leurs positions tarifaires sont précisées dans l'article 32 de la loi de finances pour 2018).

S'ajoute le relèvement des droits de douane pour 32 familles de produits finis: graines de tournesol, ouvrages en matière plastique, fours pour cuisson, appareils pour filtration des eaux, appareils pour filtration des boissons, appareils pour filtration des huiles minérales, parties de filtre à air, appareils de levage, ponts roulants, portiques mobiles, consommables informatique, micro-ordinateurs portatifs et tablettes, unités centrales de traitement et serveurs, unités de mémoire, lecteurs de carte mémoire, articles pour tuyauterie, parties pour modems et téléphones et autres, cartes de décodage, appareils connecteurs, câbles électriques, bennes à ordures, carrosseries pour tracteurs et camions, remorques frigorifiques, préparations d'arachides, confiture, articles de robinetterie, transformateurs électriques, compléments alimentaires, sodas et eaux minérales, piles et batteries, téléphones cellulaires et boissons (la désignation des produits et leurs positions tarifaires sont précisées dans l'article 115 de la loi de finances pour 2018).

DOUANES ALGERIENNE
Plus de 1.000 milliards de DA de recettes réalisées en 2017

Les recettes douanières réalisées en 2017 ont atteint 1.005 milliards (mds) de DA, en hausse de 2,5% par rapport à 2016, a indiqué hier à Alger le Directeur des relations publiques et de l'information auprès de la Direction générale des douanes (DGD), Djamel Brika.

C'est une performance pour l'administration des Douanes vue la baisse des importations.

C'est grâce aux efforts consentis par les services des Douanes en matière de contrôle que nous avons pu réaliser cette progression, a-t-il déclaré en réponse à la presse lors du Forum du quotidien francophone El-Moudjahid, consacré à l'histoire des Douanes. Interrogé sur le manque à gagner qu'engendrerait la suspension de l'importation de 851 produits, le responsable a reconnu que la DGD n'a pas procédé à une évaluation de cet impact. Mais cette mesure "ne va pas forcément engendrer un manque à gagner puisqu'elle porte sur des produits destinés à la consommation.

L'interdiction de leur importation pourrait pousser les opérateurs à s'orienter vers l'importation des matières premières et vers les créneaux productifs", a-t-il relativisé.

Il a avancé que l'administration douanière comptait "renforcer son contrôle pour faire en sorte que les produits suspendus ne pénètrent pas sur le marché afin d'ouvrir de nouvelles chances d'investissement pour les opérateurs qui voudraient s'investir dans les matières premières surtout". Evoquant le nouveau système d'information, qui sera mis en place par la DGD avant la fin de l'année en cours, il a assuré que l'administration douanière a déjà envisagé la dématérialisation de certaines procédures comme la déclaration en douane. Il a rappelé que ce système d'information allait surtout permettre à la Douane d'améliorer ses opérations de contrôle.

"Le contrôle douanier, l'ouverture des conteneurs par exemple, ne se fera plus de manière systématique mais sera bien ciblé grâce à l'introduction de la déclaration électronique", a-t-il précisé.

Il a avancé qu'un nouveau site web de la DGD allait être lancé en avril prochain.

Lors du Forum, le chercheur en Patrimoine, M. Cheikh El-Mahroussa, a présenté une communication sur le développement de la Douane depuis 3.500 ans AJC à ce jour.

Il a fait savoir que les chercheurs avaient des avis différents sur l'origine du mot Douanes : certains pensent qu'il provient du mot arabe "Dawwana", c'est-à-dire consigner et inscrire, d'autres disent que sa source est persane en se référant au mot "DEV" qui veut dire fou ou diable alors que d'autres pensent qu'il est originaire de l'Italien (Dogana) qui fait référence aux douanes de Venise.

Il a rappelé que la journée mondiale des Douanes, qui correspond au 26 janvier de chaque année, vient célébrer la première session du CCD (Conseil de coopération douanière) tenue le 26 janvier 1953 en présence de ses 17 membres fondateurs.

Six ans auparavant, en 1947, treize pays européens avaient créé un groupe d'étude chargé d'examiner les questions douanières soulevées dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), a-t-il rappelé.

Les travaux aboutissent à l'adoption en 1950 de la Convention portant création du CCD qui adoptera en 1994, sa dénomination actuelle d'Organisation mondiale des douanes (OMD).

A noté, la Journée mondiale de la Douane sera célébrée cette année sous le slogan "Un environnement sûr pour le développement économique".

APS

HYDROCARBURES

Total acquiert une participation dans l'offshore du Golfe du Mexique

Le groupe pétrolier français Total a acquis une participation de 12,5% dans quatre blocs sur la découverte d'Anchor dans le golfe du Mexique, renforçant sa position dans l'offshore profond dans cette région, a-t-il annoncé hier dans un communiqué.

"Total a signé un accord avec Samson en vue du rachat de Samson Offshore Anchor, LLC, qui détient une participation de 12,5% dans quatre blocs couvrant la découverte d'Anchor, l'une des découvertes récentes les plus importantes du Golfe du Mexique" indique le com-



muniqué. Total avait déjà annoncé en septembre un accord avec Chevron pour explorer en eau profonde dans le golfe du Mexique, couvrant 16 blocs d'exploration.

Et le groupe pétrolier français a également mis la main en août sur une parti-

cipation de 25% dans le champ pétrolier de Jack dans le golfe du Mexique, en rachetant le groupe d'exploration Maersk Oil.

Découvert en 2014, Anchor est situé à environ 225 kilomètres des côtes de la Louisiane, à plus de 1 500 mètres de profondeur d'eau, selon Total.

"Des ressources additionnelles prometteuses ont été identifiées à proximité, renforçant le potentiel de l'actif", a indiqué le groupe pétrolier. Anchor est exploité par Chevron (55%) aux côtés de Cobalt (20%) et Venari (12,5%), selon la même source.

BORDJ BOU-ARRERIDJ : Affluence remarquable au premier salon national de l'olive et des dérivés d'olivier

Le premier salon national de l'olive et des dérivés d'olivier, ouvert lundi après-midi à la maison de la culture Aïcha Haddad de la ville de Bordj Bou Arreridj, connaît une affluence remarquable des visiteurs.

Cette manifestation, qui se poursuit jusqu'au 27 janvier, a pour objectif, selon le président de la chambre d'agriculture, Mourad Brahim, "de mettre à la disposition des citoyens les meilleurs qualités de l'huile d'olive algérienne à des prix raisonnables" ainsi que "de permettre aux visiteurs de découvrir les produits locaux". Cette exposition constitue une opportunité de rencontre et d'échange d'expériences pour les producteurs afin de promouvoir la filière oléicole, a-t-il affirmé. De son côté, Arezki Makhouk, l'un des exposants venu de Bejaïa et activant dans le domaine depuis plus de 40 ans, a indiqué qu'il encadrera prochainement des sessions de formation destinées aux agriculteurs de la région sur les techniques de cueillette, de préservation des oliviers et le stockage des récoltes. De son côté, Mme M. Dziri, gérante d'une société de conservation des figures sèches, créée dans le cadre d'un dispositif d'aide à l'emploi a affirmé que l'Etat a su mettre à la disposition des jeunes investisseurs tous les moyens pour le renforcement des filières agricoles. En raison de la sécheresse, le rendement de l'olive par hectare a connu une baisse dans plusieurs wilaya pour atteindre entre 15 et 18 quintaux par hectare et 10 litres d'huile d'olive alors que le rendement, dans les années précédentes, donnait jusqu'à 30 litres par quintal, ont souligné plusieurs exposants. De nombreux oléiculteurs, issus de huit (8) wilayas, entre autres, Tizi Ouzou, Bouira, Chlef, Boumerdes, Ain Defla et Tlemcen, ont pris part à cet événement organisé par la chambre de l'agriculture et la direction des services agricoles de la wilaya sous le slogan "l'olivier en quête de nouveaux espaces".

TLEMCEEN: 43 projets relancés après la levée de la mesure de gel

Pas moins de quarante-trois (43) projets, dont une quarantaine pour le seul secteur de l'éducation, seront relancés incessamment, au niveau de la wilaya de Tlemcen après la levée de la mesure de gel par les pouvoirs publics, apprenait-on hier des services de la wilaya.

Il s'agit des projets de six lycées -trois de 1.000 places et trois de 800 places- à Bab El Assa et Koudia ainsi que dans la localité d'El-Hamri, un projet gelé depuis 2008, précise-t-on, faisant savoir que ces projets concernent également les localités d'El Hamri à Maghnia et Abou Tachefine (Tlemcen), ainsi qu'au niveau du village d'Ouzidane (Chetouane) et les communes de Sidi Abdelli et Ain Fezza, indique un communiqué de la wilaya. Le secteur de l'éducation sera renforcé, également, par douze (12) collèges d'enseignement moyen à Abou Tachefine, Botjida, Maghnia, Mansourah, Koudia et surtout les régions frontalières de Bab El Assa et Hammam Boughrara. Enfin, neuf groupements scolaires du cycle d'enseignement primaire seront réalisés à Beni Mester, Maghnia, Tlemcen, Henaya, Pillaouécène et Sebdu, ainsi que sept cantines scolaires, trois unités de dépistage et de soins (UDS), en plus de cinq projets de réalisation de classes scolaires et quatre autres des salles d'informatique à travers la wilaya.

JJEL :

Lancement de la troisième tranche des travaux de réhabilitation du chemin de wilaya 137 B

Les travaux de réhabilitation de la troisième tranche du chemin de wilaya (CW) n 137 B reliant la commune de Ziama Mansouriah à celle d'Erraguene, dans la wilaya de Jijel, ont été lancés, a annoncé mardi le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Ziama Mansouriah, Fouad Amira.

Confiés à une entreprise nationale, les

AIN TÉMOUCHENT: Développement de la filière lait, prouesse des éleveurs de la plaine de M'lata

Le développement de la filière lait est l'une des prouesses des éleveurs de la plaine de M'lata, située dans la wilaya d'Ain Témouchent, contribuant à assurer une production abondante, assure-t-on à la Direction locale des services agricoles (DSA).

Avec une évolution sensible ces dernières années, les services agricoles ont recensé 3.025 vaches laitières dans les communes d'Oued Essabah et de Tamazougha, des zones-pilotes pour la production laitière.

Ces deux collectivités ont réalisé une production moyenne de 16 millions de litres de lait par an. Ce chiffre est appelé à augmenter dans les prochaines années, eu égard à la dynamique de développement de cette filière dans ces deux zones qui occupent une partie géographique importante de la plaine de M'lata, a indiqué le responsable de la circonscription agricole d'Oued Sabah, Abdelkader Bouchareb.

En plus de cette filière, celle des grandes cultures céréalières occupe aussi une bonne place dans cette plaine, considérée comme un pôle agricole par excellence dans cette wilaya de l'ouest du pays.

La production céréalière de cette plaine représente plus de la moitié de la production totale enregistrée annuellement dans cette wilaya, connue pour la qualité supérieure du blé tendre et dur. Contrairement au reste des zones agricoles de la wilaya, la plaine de M'lata s'appuie sur la pluviométrie alors que les autres régions utilisent le système d'irrigation, notamment dans la culture maraîchère. En dépit du recours des agriculteurs de la plaine de M'lata aux eaux



pluviales et la différence de pluviométrie d'une année à une autre, la production agricole de cette région enregistre de bonnes performances. Le rendement à l'hectare des céréales a été, lors de la saison agricole écoulée, de l'ordre de 30 quintaux à l'hectare, selon la direction des services de l'agriculture.

Les clés de la réussite

Les responsables du secteur ont expliqué ces performances par l'attachement des céréaliers au travail de la terre, un métier hérité de leurs ancêtres et sur le recours aux engrais organiques et au machinisme pour la promotion de la production et réaliser des niveaux accrus d'une année à une autre.

Le niveau de la production céréalière a atteint à Oued Essabah plus de 154.000 quintaux/hectare la saison écoulée, alors que Tamazougha a réa-

lisé plus de 140.000 quintaux et plus de 100 .000 quintaux dans les autres communes de la plaine de M'lata, a ajouté le responsable de la section de production céréalière d'Oued Essabah.

Toutefois, la plaine de M'lata est menacée par l'avancée de la "Sebkha" cernant sa partie Est et l'avancée de la salinité sur de grandes surfaces de la plaine. Toutefois, le responsable de la section agricole d'Oued Essabah, tout en reconnaissant ces risques, appelle à la nécessité de trouver des "solutions pratiques et étudiées" pour éviter ce risque sur les terres fertiles. Dans ce cadre, le même intervenant a souligné que la plaine d'El Hamoul, située entre les communes de Tamazougha (Ain Témouchent) et El Kerma (Oran), est une barrière naturelle contre l'avancée des sels à la plaine de M'lata, contribuant amplement à préserver

sa fertilité durant des années encore.

La "Sebkha" pose problème

Il a ajouté que des facteurs naturels peuvent être exposés au changement, soulignant la nécessité d'entreprendre une étude de diagnostic de l'environnement de la "Sabkha", la salinité de son sol pour éviter son extension, dégager des solutions pour préserver la fertilité des sols et assurer la pérennité de sa vocation agricole. Plusieurs agriculteurs de la plaine de M'lata aspirent à un soutien de l'Etat et à un accompagnement de ce dernier en matière de modernisation des techniques agricoles pour consolider la production et améliorer davantage la qualité des produits. Ces professionnels du travail de la terre préconisent la création de nouveaux points d'eau par l'exploitation des nappes phréatiques, la construction de petits barrages devant contribuer à développer la filière de vastes cultures en adoptant des techniques d'aspersion à pivot. Enfin, d'autres agriculteurs ont insisté sur l'importance de la modernisation de l'activité agricole dans la région à travers des fermes-pilotes complémentaires regroupant des vastes cultures, l'élevage de vaches laitières, la création de laiteries dans le cadre d'une vision économique globale devant accroître les niveaux de production à travers cette plaine qui est un pôle agricole par excellence.

TISSEMSILT Plusieurs projets concernés par le dégel dans le secteur de l'éducation nationale

Quatre-vingts-douze projets relevant du secteur de l'éducation devront être relancés «très bientôt» dans la wilaya de Tissemsilt après la levée du gel décidé dans le cadre des mesures d'austérité, a-t-on appris, auprès de la directrice de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt, Imane Settouti. La crise financière, qui a affecté en 2014 notre pays suite à la dégringolade des prix du baril de pétrole sur le marché mondial, a incité les pouvoirs publics à opter pour une solution d'austérité en gelant les projets de réalisation et d'équipement inscrits et non encore lancés. Des projets importants, dont l'impact sur la qualité de vie des citoyens est incontournable, sont à l'arrêt ou en veilleuse. Toutefois, le gouvernement a décidé, consécutivement à un regain des recettes fiscales engrangées par la remontée des cours de l'or



noir, de dégeler les opérations concernant les secteurs stratégiques de l'éducation nationale, de la santé et de l'hydraulique. Dans ce contexte, une récente instruction gouvernementale a levé le gel de plusieurs opérations relevant de l'éducation nationale dans la wilaya de Tissemsilt dont 92 opérations et nous apprenons de source crédible que la direction des équipements publics a été instruite pour concrétiser ce programme. Par ailleurs,

durant la semaine dernière, a été marquée par l'inauguration d'un groupe scolaire de six classes situé au voisinage de l'école primaire "Hassiba Ben Bouali" à Tissemsilt. Cette établissement scolaire susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de scolarisation. L'inauguration a été donnée par la directrice de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt, en présence du chef de daïra, M. Ali Saci, du P/APC, M. Abderrahmane Hamla, ainsi que des parents d'élèves et des professeurs. Dont 109 élèves ont été transférés de l'école Hassiba Ben Bouali vers cette nouvelle l'établissement. Cette infrastructure scolaire contribuera à amortir les surcharges des classes vieilles dans les établissements scolaires "Hassiba Ben Bouali" et l'école primaire "Emir Abdelkader" à Tissemsilt.

ABED MEGHIT

de ce projet. Le CW 137-B aura également un rôle important dans la liaison avec la route nationale (RN) n 43 vers la wilaya de Sétif, ce qui permettra à ces zones de disposer d'un débouché "confortable" vers les Hauts-plateaux, a-t-on noté. La modernisation et la réhabilitation de la route en question aidera aussi à la "promotion du tourisme de montagne", a-t-on conclu.

CONSTANTINE :

Près de 3.200 comprimés psychotropes saisis à l'aéroport Mohamed-Boudiaf

Une quantité de 3.171 comprimés psychotropes a été saisie à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine, a-t-on appris hier de responsables des Douanes.

La prise a eu lieu mardi lors du traitement des passagers en provenance de Marseille (France), a fait savoir la même source, précisant que la marchandise prohibée a été découverte dans les bagages d'un jeune algérien, âgé de 35 ans, issu de la wilaya de Skikda. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer l'étendu de ce trafic, cinquième du genre détecté à l'aéroport de Constantine depuis le début de l'année 2018, a-t-on fait savoir. Depuis début janvier, les services des Douanes activant à l'aéroport Mohamed Boudiaf de Constantine ont saisi près de 7.500 comprimés, classés hallucinogènes, au cours de 5 opérations de contrôle sur des passagers de vols internationaux. Pas moins de 3.118 com-



primés psychotropes ont été découverts janvier courant dans les bagages d'une passagère âgée de 25 ans en pro-

venance de Lyon (France), suivis d'autres opérations de saisie de 200, 400 et 600 comprimés psychotropes qui

avaient été découverts dans les bagages d'un voyageur de 39 ans en provenance de Lyon, a-t-on rappelé.

43 décès dans des accidents de la circulation en 2017

Les accidents de la route ont causé la mort de 43 personnes sur les routes de la wilaya de Constantine au cours de l'année 2017, a indiqué mardi le chargé de communication de la protection civile de Constantine, Noureddine Tafer. S'exprimant lors d'un point de presse, organisé au siège de la direction de la protection civile de Constantine et consacré à la présentation du bilan annuel de ce corps constitué, ce responsable a indiqué que la mortalité routière est restée stable durant l'année 2017 comparée à 2016, où 44 personnes (33 hommes, 08 femmes, 02 enfants) ont trouvé la mort sur les routes de cette wilaya. En revanche, le nombre d'accidents a légèrement décliné durant la même période passant à 2122 cas contre 2 219 en 2016, ce qui représente une baisse de 4,37%, a-t-il ajouté précisant que les routes nationales ont enregistré le grand nombre d'accidents (999), suivies des chemins communaux (625), puis les chemins de wilayas (253) et l'autoroute est ouest (163). Il a également



fait savoir que les services de la protection civile ont enregistré un pic des accidents de la circulation au cours du mois de "juillet dernier".

Ce responsable a attribué cette légère baisse des accidents de la route aux nombreuses campagnes de sensibilisations et

de prévention initiées par la protection civile en coordination avec d'autres instances. Il est à noter que la protection civile de Constantine est forte d'une unité principale à Ali Mendjeli (Khroub), de trois (3) postes avancés et de cinq (5) unités secondaires.

TLEMCEM :

Saisie de 31 caméras de surveillance avec accessoires à la gare maritime de Ghazaouet

Les douaniers ont opéré à la gare maritime de Ghazaouet (Tlemcen) la saisie de 31 caméras de surveillance avec ses accessoires, rapportait mardi un communiqué de la cellule de communication de la direction régionale des Douanes.

Ce lot de caméras et accessoires a été découvert minutieusement dissimulé à l'intérieur d'un véhicule lors d'une opération de traitement des voyageurs en provenance d'Almeria (Espagne), a-t-on indiqué de même source. Le mis

en cause a été arrêté et remis aux services judiciaires concernés pour non déclaration de marchandises sensibles importées, a-t-on ajouté, signalant que la valeur des produits saisis et du véhicule est estimée à 909.000 DA.



BISKRA : Démantèlement à Sidi Khaled d'un réseau spécialisé dans la fabrication artisanale d'armes

Les services de la Sûreté nationale de wilaya de Biskra ont démantelé un réseau spécialisé dans la fabrication artisanale d'armes et des munitions sans autorisation, a-t-on appris mardi du chargé de communication de la Sûreté nationale.

Cette opération, réalisée par les éléments de la sûreté nationale de la daïra de Sidi Khaled, a permis de mettre les cinq (5) individus de ce réseau hors d'état de nuire, a précisé la même source, détaillant qu'un membre de la bande avait tenté de se débarrasser d'un sac à l'approche de son véhicule d'un point de contrôle de police.

Le sac récupéré par les policiers contenait une arme artisanale de catégorie cinq (5), a-t-on fait savoir, précisant que l'enquête menée par le même service de sécurité a permis de découvrir, après perquisition du domicile d'un des suspects, d'un atelier de fabrication artisanale d'armes et des munitions.

En plus de l'arrestation de ces malfaiteurs, âgés entre 24 et 47 ans, cette opération a permis de confisquer trois (3) autres armes artisanales de catégorie cinq (5) ainsi qu'une quantité de munitions et des outils de fabrication d'armes. Le service de sûreté territorialement compétent finalise le dossier pénal de cette affaire, à transférer aux instances judiciaires.

TÉBESSA :

Lancement d'une vaste opération de nettoyage

Une vaste opération de nettoyage a été entamée dans la ville de Tébessa, depuis le début de la semaine, visant à éliminer les déchets ménagers, et à les transférer vers des centres techniques d'enfouissement, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. L'opération qui a été lancée en collaboration entre la direction de l'urbanisme, de l'architecture et construction (DUAC), la direction de l'action sociale (DAS), l'entreprise nationale de gestion des centres techniques d'enfouissement, la conservation des forêts, l'entreprise "Propre Tébessa" (PRO-TEB) chargée du ramassage des ordures ménagères ainsi que les services de la commune de Tébessa, a permis dans sa première phase, de relever 529 tonnes de déchets ménagers, ramassés depuis les différentes cités du chef-lieu de la wilaya, a indiqué la même source. En parallèle, et dans le cadre de cette même opération, des actions de curage des avaloirs ont été lancées par les services chargés de l'assainissement, à côté d'une opération d'élagage des arbres et de désherbage visant à donner à la ville un visage attrayant et à améliorer le cadre de vie des citoyens, selon la même source. Cette campagne de nettoyage a été lancée, dans sa première phase, dans les quartiers populaires de la ville, notamment "Bab Zayatin et dhraa l'Imam", "le cimetière Tagdha" et la zone autour du chemin de fer, a détaillé la même source, ajoutant qu'elle devra inclure par la suite d'autres zones urbaines, avant de cibler les autres communes de la wilaya. Pour cela, plus de 190 agents de l'APC de Tébessa, des équipes Blanche Algérie, de la conservation des forêts, et l'Office national d'assainissement (ONA) ont été mobilisés. Pas moins de 20 camions ont été également utilisés dans cette opération de nettoyage. A noter que cette opération fait partie d'un programme périodique, suivi par les autorités locales, a fait savoir la même source.

APS

CHINE : Les autorités émettent une alerte jaune aux tempêtes de neige



L'observatoire national chinois a émis une alerte jaune aux tempêtes de neige prévues hier et aujourd'hui, alors que de fortes chutes de neige continuent à frapper le centre et l'est de la Chine faisant baisser les températures.

Le centre météorologique national (CMN) a prévu des chutes de neige de 5 à 12 centimètres dans certaines parties de l'Anhui, du Jiangsu, du Henan, du Hubei, du Shaanxi et du Zhejiang. Des blizzards devraient provoquer de nouvelles chutes de neige pouvant atteindre 20 centimètres par endroits, a-

t-il ajouté.

Le CMN a conseillé aux habitants de rester en intérieur et a exhorté les autorités locales à prendre des précautions concernant les routes, les chemins de fer, l'électricité et les télécommunications. Mardi, l'observatoire a maintenu une alerte bleue, premier échelon du système d'alerte à quatre niveaux, en prévision d'une vague de froid mercredi. La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

ALLEMAGNE: 4 morts dans une collision entre un hélicoptère et un avion de tourisme



Quatre personnes sont mortes mardi dans une collision en plein vol entre un avion de tourisme et un hélicoptère de secours dans le sud-ouest de l'Allemagne, a annoncé la police locale.

Les deux appareils se sont écrasés vers la commune de Rheinhafen, dans les environs de Karlsruhe, a précisé la police sans donner de détails sur les causes de l'accident.

Les autorités n'étaient pas non plus en mesure de préciser le nombre exact de passagers dans chacun des appareils.

Les collisions en vol sont très rares. L'un des accidents les plus marquants dans le pays s'est produit en 2002 quand un avion cargo a heurté en vol un appareil Tupolev transportant des passagers, faisant 71 morts.

APS

JAPON: Recherches interrompues sur un volcan en éruption en raison de secousses volcaniques

Les recherches aux alentours du volcan Kusatsu Shirane, après son éruption qui a coûté la vie à un soldat, ont été interrompues hier suite à de secousses volcaniques, a annoncé la police.



Un groupe de 50 policiers et secouristes passaient mercredi matin le mont au peigne fin. "Mais nous avons arrêté car des secousses volcaniques ont été détectées", a déclaré un responsable de la police. "Nous allons nous entretenir avec les experts afin de déterminer le moment où nous pourrions reprendre nos opérations", a-t-il ajouté.

Aucun disparu n'était signalé après l'éruption de mardi qui a fait dévaler roches et cendres le long des pentes enneigées du volcan en direction d'une station de ski.

Un groupe de 80 personnes qui s'étaient retrouvées bloquées en au sommet ont été secourues mardi. La police et les sauveteurs parcouraient néanmoins la zone au cas où quelqu'un serait toujours égaré. Un soldat des Forces d'autodéfense a été tué mardi par l'éruption et sept autres ont été blessés ainsi que quatre civils. L'Agence japonaise de météorologie a mis en garde contre la possibilité de nouvelles éruptions. "Il est rare qu'une activité volcanique se limite à un seul incident et

nous pensons que cela va se poursuivre pendant un certain temps", a expliqué un spécialiste des volcans de l'agence. L'agence météorologique installe actuellement des caméras de surveillance et des sismomètres supplémentaires autour du volcan pour mieux suivre son activité, a précisé un porte-parole du gouvernement.

L'éruption de mardi était la première depuis 1983 pour le Mont Kusatsu Shirane. Le Japon a 111 volcans en activité, selon des responsables de l'agence météorologique.

RD CONGO: 3 personnes enlevées dans l'est

Trois personnes dont un prêtre ont été enlevées dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) où d'autres religieux sont portés disparus depuis 2012, ont rapporté mardi des médias.

"L'abbé Robert Masinda et deux ingénieurs agronomes ont été enlevés à Beni dans la province du Nord-Kivu lundi soir alors qu'ils revenaient de champs", a indiqué un communiqué de la conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) qui "déplore et condamne fermement cet acte ignoble".



Ces enlèvements ont été confirmés par l'administrateur du territoire de Beni qui parle, lui, d'"un prêtre et quatre autres personnes". Des enlèvements des civils sont régulièrement rap-

portés dans la province du Nord-Kivu, fief de dizaines de milices armées. Une douzaine de personnes ont récemment été enlevées près de Beni par des membres présumés de la milice ou-

gandaise musulmane des Allied Democratic Forces (ADF). En juillet 2017, deux autres prêtres de ce diocèse de Beni-Butembo avaient été enlevés par des miliciens non identifiés. En 2012, trois prêtres assomptionnistes ont été enlevés près de Beni par de présumés rebelles des ADF. Depuis, "nous n'avons pas de leurs nouvelles", note l'épiscopat. L'épiscopat appelle les autorités congolaises et la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) à "faire tout ce qui est dans leur pouvoir pour retrouver" les prêtres.

LIBAN: 17 réfugiés syriens morts dans une tempête de neige

Au moins 17 réfugiés syriens sont morts pendant une tempête de neige survenue la semaine dernière au Liban, a indiqué mardi un responsable de la sécurité. L'agence d'information libanaise ANI a rapporté la découverte mardi "du corps d'une réfugiée syrienne, morte de froid (...) à la frontière entre le Liban et la Syrie". Cette nouvelle découverte porte à 17 le nombre de corps retrouvés depuis vendredi, a précisé un responsable de la sécurité.

La majorité d'entre eux se trouvaient dans le même secteur. Le Liban et la Syrie partagent une frontière de 330 km, dépourvue de délimitation officielle à plusieurs endroits. L'armée et la Défense civile libanaise avaient indiqué vendredi avoir retrouvé les corps de 10 Syriens, dont deux enfants et six femmes. Mais le bilan s'est alourdi de jour en jour.

Fin novembre, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a recensé 997.905



réfugiés syriens enregistrés au Liban, en grande majorité des femmes et des enfants.

RDCONGO: Kinshasa et plusieurs grandes villes toujours privées d'internet après les marches de dimanche



L'internet était toujours coupé mardi en République démocratique du Congo où les échanges de courriels et sur les réseaux sociaux ont été suspendus sur instruction des autorités dans la nuit de samedi à dimanche quelques heures avant des manifestations interdites, rapportent les médias. Le ministre des Postes et Télécommunications, Emery Okundji, a indiqué lundi soir qu'il était "en réunion avec des opérateurs du secteur", ajoutant que "l'internet sera rétabli dans les prochaines heures".

Courriels, réseaux sociaux et SMS étaient indisponibles dans la capitale Kinshasa à 08h30 GMT. Ces services d'internet étaient également coupés dans les grandes villes (Lubumbashi, Kananga, Kisangani).

Les autorités congolaises ont "instruit" les opérateurs de couper l'accès à internet dans la nuit de samedi à dimanche à la veille de marches contre le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila, a indiqué un responsable

d'une société de télécommunication, cité par l'AFP.

Selon la mission des Nations unies au Congo (Monusco), six personnes ont été tuées dimanche à Kinshasa dans la dispersion de marches interdites à l'appel d'un collectif catholique contre le maintien au pouvoir du président Kabila.

Les violences ont aussi fait 49 blessés dans tout le pays où 94 personnes ont été arrêtées. La dispersion de précédentes marches interdites le 31 décembre avait fait six morts dont cinq à Kinshasa, selon la Monusco.

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est déclaré lundi "préoccupé" par la situation en RDC et a appelé à la mise en œuvre complète de l'accord politique du 31 décembre 2016 en République démocratique du Congo.

M. Guterres a également appelé les autorités congolaises à mener des enquêtes crédibles sur ces incidents et à traduire les responsables en justice".

CHINE: Le Tibet fait sortir 260.000 personnes de la pauvreté en deux ans



La région autonome du Tibet, dans le sud-ouest de la Chine, a fait sortir 260.000 personnes de la pauvreté ces deux dernières années, a annoncé hier Qizhala, président du gouvernement régional. Fin 2017, environ 330.000 habitants du Tibet vivaient sous le seuil de pauvreté, défini comme un revenu annuel par tête de 2.300 yuans (348 dollars) sur la base des prix de 2010. Ce nombre représente une baisse de 590.000 par rapport à fin 2015, a indiqué Qizhala devant les législateurs locaux, dans son rapport d'activité du gouvernement régional, rapporté par l'Agence chine nouvelle.

En 2017, les revenus disponibles par tête des résidents urbains et ruraux ont atteint respectivement 30.671 yuans et 10.330 yuans, en hausse de 10,3% et 13,6%, a ajouté Qizhala. "Le gouvernement ré-

gional accordera la priorité à la lutte contre la pauvreté dans les régions souffrant d'une pauvreté extrême, en consacrant davantage de fonds, de programmes et de personnel à ces régions", a-t-il ajouté. Le Tibet s'est engagé à faire sortir 140.000 personnes de la pauvreté en 2018, ont indiqué les autorités locales. La population totale dans cette région est d'environ 3,2 millions d'habitants. De 2016 à 2020, le Tibet compte investir plus de 200 milliards de yuans (30 milliards de dollars) pour éradiquer la pauvreté, consacrant 90% de cette somme aux projets d'infrastructures et de lutte contre la pauvreté dans les régions les plus démunies. La Chine s'est fixée comme objectif d'achever en 2020 l'édification d'une société d'aisance moyenne et d'éradiquer complètement la pauvreté.

APS

ÉTHIOPIE: L'opposition menace de reprandre les manifestations en absence de dialogue

Quelques jours après sa libération de prison, le haut responsable d'opposition Merera Gudina en Éthiopie a averti que le gouvernement risque de faire face à de nouvelles manifestations de grande ampleur s'il ne dialogue pas avec les principaux partis d'opposition en vue de réformes.

Président du Congrès fédéraliste oromo (OFC) et emprisonné depuis décembre 2016, M. Merera, est le seul opposant de haut rang relâché depuis que le Premier ministre Hailemariam Desalegn, a promis le 3 janvier de libérer un nombre non spécifié d'hommes politiques. D'autres prisonniers, accusés de violences ethniques, ont été relâchés avec M. Merera.

La décision de libérer ces hommes, ainsi que des discussions en cours avec certains partis d'opposition et la récente promesse de réformes, s'inscrivent dans un contexte pour la coalition au pouvoir, au sein de laquelle des fractures sont apparues dernièrement.

Mais pour M. Merera, le but de ces libérations - "améliorer le consensus national et élargir le débat démocratique", selon le Premier ministre Hailemariam Desalegn - ne sera atteint que si d'autres prisonniers sont relâchés. Il estime par ailleurs que le dialogue entrepris ne mènera à rien de significatif car il exclut les principaux partis d'opposition.

"Le parti au pouvoir doit revoir sa copie, il doit arrêter d'accorder des choses au compte-goutte et doit mener ce pays vers un vrai dialogue national et un vrai consensus national, c'est la seule solution", soutient M. Merera dans une déclaration mardi à urayu, à l'ouest de la capitale Addis Abeba.

M. Merera avait été appréhendé peu après son retour d'un voyage en Europe, où il avait dénoncé l'instauration en Éthiopie de l'état d'urgence devant des parlementaires européens à Bruxelles. Cet état d'urgence avait été décrété pour mettre un terme aux plus importantes manifestations antigouvernementales depuis 1991.

Ces manifestations avaient débuté en 2015 en région Oromo (sud et ouest), le plus important groupe ethnique du pays, et s'étaient ensuite étendues vers d'autres zones, principalement la région Amhara (nord).

NIGERIA: 6 morts dans une vague de tueries inter- communautaires



Six agriculteurs ont été tués par des éleveurs nomades dans le nord-est du Nigeria, a-t-on indiqué mardi de source officielle, faisant suite à des dizaines de massacres inter-communautaires semblables ces dernières semaines. "Six personnes ont été tuées et beaucoup d'autres blessées dans l'attaque des villages de Kikan et Lauru", dans l'Etat d'Adamawa (nord-est) a rapporté le ministre régional de l'Information Ahmad Sajo.

"Un groupe d'éleveurs peuls a envahi Kikan, qui est un village habité par l'ethnie Bachama, tué trois personnes, fait beaucoup de

blessés et volé des têtes de bétail", a-t-il ajouté. "Des jeunes Bachama se sont regroupés pour se venger et ont envahi à leur tour le village de Lauru, tué trois personnes et brûlé tout le village", a expliqué M. Sajo.

Ces tueries par vengeance, souvent instrumentalisées pour des raisons politiques ou religieuses, ont fait des milliers de morts depuis plusieurs années, notamment dans les régions fertiles du centre du Nigeria, où la pression démographique et les changements climatiques rendent l'accès aux terres de plus en plus difficiles.

LIBYE: La France condamne l'attentat de Benghazi

La France a condamné l'attentat perpétré mardi à Benghazi dans l'est de la Libye, faisant au moins 34 morts. "La France se tient aux côtés de la Libye dans la lutte contre le terrorisme et pour la paix et la stabilité", a indiqué mercredi le Quai d'Orsay dans un communiqué. Elle soutient les efforts du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, Ghassan Salamé, a ajouté la même source.

Au moins 34 personnes ont été tuées dans un double attentat à la voiture piégée, survenu mardi soir à Benghazi. La première explosion s'est pro-

duite au moment où des fidèles sortaient d'une mosquée dans le quartier d'al-Sleimani, alors qu'environ dix à 15 minutes plus tard, après l'arrivée sur les lieux des secours et des forces de sécurité, une deuxième explosion à la voiture piégée s'est produite. Plus puissante que la première, cette explosion a atteint une ambulance et causé un grand nombre de victimes. Le bilan pourrait encore s'alourdir, plusieurs blessés étant dans un état grave et d'autres victimes auraient été admises dans des cliniques privées, selon les autorités locales.

AFGHANISTAN: L'attaque contre Save The Children toujours en cours

L'attaque contre les locaux de l'organisation Save The Children à Jalalabad dans l'est de l'Afghanistan est toujours en cours plus de sept heures après son déclenchement hier, a annoncé l'ONG, ajoutant qu'elle suspendait ses opérations dans le pays.

"Nous pouvons confirmer que l'attaque contre nos locaux à Jalalabad est toujours en cours", a précisé le porte-parole de l'organisation dans un communiqué. Cette information vient contredire une autre avancée plutôt dans la journée par le porte-parole du gouverneur provincial qui avait annoncé que l'attaque a pris fin après plus de trois heures.

En conséquence, "toutes nos opérations à travers l'Afghanistan sont suspendues temporaire-

ment", a poursuivi le responsable, soulignant que "l'Afghanistan est l'un des endroits les plus difficiles au monde pour les travailleurs humanitaires". Selon le porte-parole du gouverneur provincial, une voiture conduite par un kamikaze a explosé devant l'entrée du complexe de Save The Children puis un groupe d'hommes armés est entré dans le complexe.

L'opération n'a pas été revendiquée mais les insurgés talibans ont fait savoir via Twitter qu'ils n'en étaient pas responsables. Jalalabad, capitale du Nangarhar à la frontière pakistanaise, est envahie de talibans et de membres du groupe terroriste auto-proclamé "EI/Daech" qui ont fait de plusieurs districts de cette province leur base arrière en Afghanistan.

ALLERGIE : LES PLANTES DONT IL FAUT PARTICULIÈREMENT SE MÉFIER

Nombreux sont ceux qui, dès le printemps venu, ont les yeux qui brûlent et le nez qui coule. Avec l'arrivée du printemps, le pollen pointe le bout de son nez. Faut-il éliminer les plantes les plus allergènes ? Avoir une plante chez soi démultiplie-t-il le risque ?

Le Réseau national de surveillance aéro-biologique (RNSA) a listé 25 végétaux producteurs de pollens susceptibles de déclencher des allergies. Parmi les arbres, cyprès et bouleau arrivent en tête, devant l'aulne, le frêne et le chêne, puis le noisetier, le saule, le platane, le charme, le tilleul et l'ulmier. Quand la frondaison se dresse majestueusement juste devant la fenêtre de la chambre, se priver de cette vue directe peut effectivement améliorer les symptômes. Mais abattre l'arbre ne va pas supprimer totalement l'allergie, car les pollens se disséminent très loin dans l'air et on ne pourra pas échapper à ceux des voisins. En résumé : « Il ne faut pas se pourrir davantage la vie avec les mesures d'éviction qu'avec l'allergie elle-même », conclut judicieusement l'allergologue.

La même protéine qui rend allergique au pollen de bouleau se retrouve dans certains fruits. C'est pourquoi de plus en plus de personnes, un beau jour, ne supportent plus cerise, pêche, brugnion, prune, kiwi, noisette, et surtout la pomme (démangeaisons du palais, éternuements, œdème des lèvres). C'est ce qu'on appelle une allergie croisée.

Doit-on se méfier de certaines plantes d'appartement ?

Certaines plantes vertes peuvent effectivement déclencher des allergies, notam-

ment le ficus benjaminca, dont les feuilles et la tige renferment une substance de la même famille que le latex. Il n'est pas nécessaire de le toucher, il suffit de passer à côté pour déclencher des manifestations respiratoires. « Ses pollens peuvent entraîner des allergies alimentaires croisées à la figue », précise le Dr Silvert-Grieu. Il faut aussi se méfier d'autres espèces presque aussi fréquentes, telles que le philodendron (dont l'allergène est localisé dans la sève) ou encore l'abutilon, dont la nuisance réside cette fois dans les magnifiques fleurs.

Peut-on limiter l'entrée des pollens ?

Impossible d'échapper tout à fait aux pollens quand on leur est allergique, comme le sont 20 % des Français. On peut néanmoins diminuer leur concentration à l'intérieur, ce qui atténuera la sévérité des réactions respiratoires. La majorité des allergiques pensent à fermer les fenêtres quand le voisin tonde le gazon, mais peu savent qu'il vaut mieux éviter de les ouvrir aussi en fin de journée et la nuit, quand les pollens abondent. Saut s'il pleut, ce qui colle les indésirables au sol. Autres mesures efficaces : changer de vêtements en rentrant chez soi, prendre une douche et se rincer les cheveux afin d'éviter de déposer les indésirables partout dans la maison, et notamment sur l'oreiller.



RHINITE ALLERGIQUE : COMMENT LUTTER CONTRE LA FATIGUE

Non, vous n'êtes pas une petite nature ! Entre le besoin de se moucher, les éternuements, les démangeaisons, le nez bouché, il est difficile de bien se reposer. Et aux nuits peu réparatrices s'ajoute une fatigue due à l'allergie elle-même. Il n'est donc pas étonnant d'avoir l'impression d'être à plat.

En automédication

- Prendre rendez-vous chez un ostéopathe dont les manipulations faciliteront le drainage de votre nez. Après une période de 48 à 72 h où les écoulements peuvent être exacerbés, vous devriez être soulagée et mieux dormir.
- Ayant moins à lutter pour combattre votre crise d'allergie, vous vous sentirez moins fatiguée.
- Une séance d'acupuncture peut aussi aider en libérant des endorphines, des



hormones qui apportent une sensation de bien-être et redonnent de l'énergie.

Les comportements à adopter

- Je remplis mon assiette de fruits et légumes de saison, riches en vitamine C (tonifiante) et en antioxydants. La réaction allergique provoque en effet une inflammation qui elle-même génère la fabrication de radicaux libres, agressifs pour les cellules de l'organisme.
- Je teste la suppression des laitages pendant 5 semaines pour détecter complètement mon organisme. Chez certaines personnes les produits laitiers jouent le rôle d'irritant et aggravent les crises.

Ensuite, réintroduisez-les progressivement jusqu'à la dose que vous pouvez tolérer

sans voir réapparaître vos symptômes.

Je consulte quand ?
Quand mon nez bouché m'empêche vraiment de dormir.

Je prévois les récidives

Je mise sur l'association Magnésium/ginseng, cette plante dite adaptogène, augmente la résistance et la vitalité de l'organisme en l'aidant à s'adapter aux différentes agressions (stress, virus, fatigue...). En cure d'un mois, vous avez le choix entre Bryssidyne® (1 à 2 gélules par jour, le matin ou le midi), avec un verre d'eau), Gerimax® (1 comprimé effervescent par jour, dans un grand verre d'eau, après le repas le matin ou le midi), Normalite 1000® (1 à 2 gélules par jour)...

PHOBIE SOCIALE : COMMENT SOULAGER SES PEURS

Avec de la patience et un peu d'entraînement, on peut amadouer ses peurs relationnelles pour mieux s'en défaire. Emmanuel Ballet de Coquerneau, psychopédagogue et auteur de « J'arrête d'avoir peur » (Eyrolles), nous donne des conseils pour y arriver.

Regarder comment son corps apeuré réagit

Tout sauf rationnelles, les peurs sociales nous ramènent à l'univers du sensible. Observer la façon dont notre corps réagit à ces peurs infondues facilite leur mise à distance. On prend l'habitude de contempler notre comportement dans des situations qui nous font peur. Par exemple, si on est terrorisé à l'idée d'aller à une soirée où on ne connaît personne, on remarque en situation notre langage corporel et notre dialogue intérieur. Le soir-même on ne dit pas bonjour, on se tient à l'écart ou encore on garde les yeux baissés, etc. On repère tous ces signes extérieurs qui trahissent notre malaise. On se rend compte alors que ce comportement nous exclue encore plus aux yeux des autres et qu'un changement d'attitude s'impose.

Symboliser sa peur

Seconde étape de distanciation des nos peurs, la symbolisation. On considère cette peur sociale qui occupe tout notre être comme une personne à part entière, un autre individu qui vit en nous. Pour parvenir à personifier cette peur, on entre en contact émotionnel avec elle. On dispose de différents moyens : on choisit spontanément un objet, on dessine cette peur ou on fabrique un objet qui la représente. Matérialisée dans un objet par exemple, on va pouvoir dialoguer avec elle, essayer de la comprendre, en replongeant dans ses souvenirs d'enfance. On réalise alors qu'on peut réussir à éprouver de l'empathie et de la bienveillance envers cette peur alors que jusqu'ici on ne cherchait qu'à la détruire.

Reconnaître ses désirs

À force de rester bloqué sur ses peurs, on en a oublié nos qualités et nos vraies valeurs. On se reconecte avec ses atouts, ses besoins et ses désirs. Et on en tire ce qu'il y a de meilleur pour nos relations avec les autres. Par exemple si on est timide mais que malgré cela on est passionné de dessin et qu'on est inimitable sur le sujet, pourquoi ne pas amener ce sujet sur la table lors d'un dîner ? On gagnera en assurance et cette aisance retrouvée s'étendra peu à peu à d'autres sujets.

Bien respirer

Quand on a peur, notre respiration est bloquée partiellement. On s'en libère en renouant avec une respiration ample et profonde. Pour cela, on teste ce rituel psychocorporel qui nous aide à mieux respirer et à retrouver notre calme lorsque la panique nous envahit.

ALLERGIES SAISONNIÈRES : 4 REMÈDES NATURELS À AVOIR SOUS LA MAIN

Le printemps arrive avec son cortège de petits soucis saisonniers : nez qui coule, yeux qui piquent, gorge qui démange... Cette année, soyez prête à affronter les allergies printanières avec ces remèdes maison.

Une tisane d'ortie et de menthe poivrée

L'ortie n'est pas une plante d'emblée engageante mais c'est pourtant une des plantes les plus incroyables qui peut tout à la fois soulager les douleurs de l'arthrite, aider à lutter contre les insomnies et, bien entendu, à combattre les allergies saisonnières.

La menthe poivrée quant à elle contient un type de qui peut aider à inhiber l'activité et la sécrétion des enzymes comme l'histamine qui provoque la réponse inflammatoire quand on est en contact avec l'allergène.

La recette maison : mettez 1 cuillère à café de menthe séchée ou ½ tasse de menthe fraîche hâchée et 1 cuillère à café de feuilles d'ortie séchées dans une tasse. Couvrez d'eau bouillante et laissez infuser 15 mn. Ajoutez une petite cuillère de miel pour le goût (facultatif). A boire deux fois par jour.

Un jus d'agrumes frais

Cette boisson extrêmement riche en vitamine C va vous aider à fournir de l'énergie à votre système immunitaire, particulièrement sollicité lorsqu'il est en contact avec les allergènes. En outre, la vitamine C a une action anti-histaminique naturelle en bloquant la sécrétion de l'histamine par les globules blancs.

La recette maison : pressez le jus d'un demi-citron et de 2 oranges. Réfrigérez pendant quelques heures. Avant de boire ce jus d'agrumes, ajoutez une cuillère à soupe de miel pro-



duit dans votre région. Cela vous aidera à renforcer votre immunité contre les pollens que vos muqueuses nasales vont croiser dans les jours qui viennent.

Un jus d'oignon

Aussi peu appétissant que cela puisse paraître, le jus d'oignon est un remède efficace pour lutter contre la rhinite allergique (d'allergènes en homéopathie le remède Allium cepa utilisé pour le nez qui coule est issu de l'oignon). L'oignon est en effet constitué de composés sulfurés aux propriétés anti-inflammatoires et est riche en vitamine C, dont on vient de

vous vanter les vertus.

La recette maison : émincez un oignon rouge et faites infuser dans un litre d'eau minérale pendant 8 à 12 heures. La boisson peut être conservée pendant quatre jours au réfrigérateur : buvez-en une à deux fois par jour. Si le goût vous rebute, vous pouvez ajouter une cuillère à café de miel dans chaque verre.

Un en-cas pommes-noix

Ce mélange de fruits frais et secs va vous permettre de soulager les symptômes de l'allergie. Riches en magnésium, les noix ai-

dent à réduire les accès de toux ou de respiration sifflante et leur teneur en vitamine E protège votre corps contre les réactions face aux allergènes. Les pommes (comme les oignons) contiennent de la quercétine, un flavonoïde qui réduit la production d'histamine (donc diminue les réactions allergiques).

La recette maison : hâchez une poignée de noix et coupez la pomme en petits morceaux. Placez le tout dans un sac plastique ou une boîte hermétique et mélangez bien. En période d'allergie, ce petit en-cas remplacera avantageusement le cookie de rhin ou la barre chocolatée de 7h !

ALLERGIE RESPIRATOIRE : VOTRE TRAITEMENT PERSO

Un diagnostic adapté

Pendant longtemps, nous avons donné aux familles des quantités de conseils pour qu'elles préparent la venue de leur enfant dans les meilleures conditions, explique le Dr Florence Trébuchon, allergologue. On disait aux femmes enceintes : pas de chat à la maison, faites la chasse aux acariens, ne donnez pas du lait trop tôt...

On pense aujourd'hui qu'il existe différents profils génétiques, et que ces attitudes peuvent être favorables ou non selon le type de profil.

Dans le doute, nous évitons de proférer de véritables diatribes qui vont rendre la vie des gens impossi-

ble, précise encore le Dr Trébuchon. Les spécialistes en restent donc à des conseils très simples.

Ayez un environnement globalement sain (ménage et aération !), évitez de trop solliciter le système immunitaire de bébé tant qu'il est immature, donc halte aux diversifications alimentaires précoces, et ne fumez pas.

Si les symptômes sont modérés

Si les symptômes sont ponctuels et modérés, faites des rinçages réguliers du nez avec du sérum physiologique ou marin additionné de manganesse.

Contre les rhinites, essayez l'homéopathie (Rhinallergy®). Vous pouvez aussi tenter la photothérapie nasale : un petit appareil semble réduire l'écoulement nasal et l'inflammation de la muqueuse (Allergolux ou Bionase).

Si les symptômes durent

Si les symptômes durent et sont très gênants, la visite chez un spécialiste s'impose. Dans certains cas, la désensibilisation sera proposée d'emblée. Dans d'autres, l'allergologue essaiera d'abord d'équilibrer les allergies au moyen d'antihistaminiques ou de corticoïdes oraux.

Ce qui nécessitera un suivi, donc souvent plusieurs consultations à envisager.

Si les symptômes sont gênants

Si les symptômes sont ponctuels mais gênants, de nombreux antihistaminiques sont en vente libre (Claritin®, Zyrtec®, Réactin®...). Ils peuvent suffire.

Si non, votre médecin vous prescrira en plus des corticoïdes nasaux (Nasonex®, Nasacort®, Flonase®...), du cromoglycate sodique à pulvériser dans l'oreille, voire des vasoconstricteurs locaux durant quelques jours.

ÉGYPTE - PRÉSIDENTIELLE: L'armée accuse un ancien général d'avoir annoncé sa candidature « sans autorisation de l'armée »

L'armée égyptienne a accusé mardi le général à la retraite Sami Anan d'avoir annoncé sa candidature à l'élection présidentielle du 26 mars prochain "sans autorisation de l'armée".

L'armée a accusé M. Anan d'avoir annoncé sa candidature "sans l'autorisation des forces armées et sans suivre les procédures requises pour mettre fin à son service actif dans l'armée".

Elle l'accuse aussi de vouloir créer la "division" entre l'armée et le peuple égyptien.

L'ancien chef d'état major est également accusé de "falsification de documents officiels pour affirmer que son service dans l'armée est terminé, contrairement à la vérité".

"Toutes les procédures judiciaires doivent être entreprises concernant ce qui a été commis en termes d'infractions et de crimes qui demandent sa comparution devant les juridictions compétentes", indique le communiqué de l'armée.

Le général à la retraite, ex-chef d'état-major de l'armée égyptienne, avait annoncé samedi sa candidature quelques heures après la confirmation par le président Abdel Fatah al-Sissi de sa volonté de briguer un second mandat.

M. al Sissi fait figure de grand favori pour la présidentielle du 26 mars, la troisième depuis la chute en 2011 de l'ancien régime du président Hosni Moubarak.

TUNISIE: La situation socio-économique au centre d'un entretien entre Essebsi et le chef d'une organisation patronale

La situation socio-économique en Tunisie a été au centre d'un entretien entre le président Béji Caied Essebsi et le président de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) Samir Majoul, a rapporté mardi l'agence de presse tunisienne (TAP), citant un communiqué de la présidence.

"La situation économique et sociale dans le pays et la nécessité de la conjugaison des efforts de toutes les parties pour donner une impulsion à la croissance économique, améliorer le climat d'investissement et les indicateurs de développement régional" ont été au centre des discussions, a précisé le communiqué. Selon la même source, le chef de l'Etat a "salué le rôle de l'UTICA dans le soutien de l'économie nationale en tant que partenaire clé dans la réalisation du développement économique et la garantie de la paix sociale nécessaires pour la pérennité de la construction démocratique".

De son côté, M. Majoul a affirmé à cette occasion "le plein engagement de l'organisation patronale à soutenir le processus démocratique et à s'acquitter de son rôle historique dans l'identification de solution aux difficultés économiques actuelles".

M. Majoul a été élu mercredi dernier, président de l'UTICA à l'issue du 16ème congrès de l'organisation patronale.

SAHARA OCCIDENTAL

La société civile sahraouie interpelle Macron sur les violations des droits de l'homme au Sahara occidental occupé

La Coordination des associations et Comités sahraouis (CAT) a interpellé le président français, Emmanuel Macron, sur les violations des droits de l'homme au Sahara occidental occupé, où les autorités marocaines continuent de bafouer des pactes et conventions fondamentaux dont des textes ratifiés par le Maroc.

Dans une lettre adressée au président Macron, le CAT a tenu à rappeler au président français qu'il avait déclaré que la position de la France concernant le conflit du Sahara occidental "était connue et ne changerait pas, alors que depuis des années Paris s'oppose à ce que la Mission des Nations-Unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO) soit dotée du volet de surveillance de la situation des droits humains".

"Vu l'influence de la France sur la résolution de la situation de notre pays, inscrit par l'ONU sur la liste des territoires non-autonomes, il nous semble important de vous informer sur la situation de notre peuple dans les territoires occupés depuis l'invasion marocaine en 1975", a souligné la CAT, regrettant que "les droits fondamentaux édictés par les Nations-Unies dans des pactes ratifiés par le Maroc, sont bafoués par les autorités marocaines au Sahara occidental occupé". Dans la même missive, il est rappelé que le plan de paix adopté par l'ONU et l'OUA (Organisation de l'union africaine, actuellement UA) prévoyait la tenue d'un référendum en janvier 1992, alors que 25 années plus tard, il n'a pas vu le jour et "les manifestants pacifiques qui réclament l'application de ce droit impres-



criptible et inaliénable, sont systématiquement et violemment réprimés".

Arrestations et soupçons de tortures

La coordination a relevé également la persécution dont ont fait l'objet des centaines de citoyens sahraouis.

Des activistes du droit à l'autodétermination et des droits de l'homme, journalistes, blogueurs, syndicalistes sont arrêtés, incarcérés, torturés, humiliés en public et dans les locaux des administrations policière et judiciaire.

L'Etat marocain persiste à interdire l'accès au Sahara occidental aux observateurs internationaux afin de documenter les violations des droits de l'Homme.

Elle a également fait état de l'expulsion ou l'interdiction d'accès à plus de 120 observateurs internationaux de diverses nationalités depuis 2014.

Le dernier cas en date était l'expulsion de deux universitaires japonais le 29 décembre 2017.

L'objectif du collectif de la société civile était également d'interpeller le chef de l'Etat français sur la question du droit à une justice équitable.

"La Justice marocaine enfreint régulièrement ses lois et les conventions internationales ratifiées par l'Etat marocain.

Il en fut ainsi des procès

des 25 prisonniers du groupe de Gdeim Izik qui ont été arbitrairement traduits devant le tribunal militaire de Rabat, puis devant la Cour d'appel à Salé, alors que les faits retenus contre eux se sont déroulés à proximité d'El aayoun occupée et qu'ils auraient dû être jugés par le tribunal de cette ville en application du droit international humanitaire qui prévoit que les ressortissants d'un territoire occupé ne peuvent être jugés dans le pays qui les occupe".

C'est ce qui a conduit le Comité contre la torture de l'ONU à condamner le Maroc, suite à la plainte du militant et juriste Naâma Asfari, condamné à 30 ans de prison, rappelle encore la CAT, appelant le Maroc à libérer et à indemniser l'intéressé, qui non seulement incarcéré, mais il est depuis, l'objet d'une plainte pour diffamation.

Appel à respecter la décision de la Cour de justice européenne

Le collectif évoque également les dépassements dont sont victimes de nombreux défenseurs des droits de l'homme "licenciés arbitrairement de leur emploi pour leurs activités politiques".

"Des centaines de diplômés-chômeurs manifestent régulièrement dans les villes sahraouies pour revendiquer leur droit au travail.

Ils dénoncent la discrimination contre eux lors de l'embauche dans des secteurs d'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental (pêche, mine de phosphate et d'or, agriculture), lit-on dans la lettre. Il y a en outre les atteintes au droit au respect de la culture et l'histoire.

Les programmes du système éducatif marocain ne tiennent pas compte du statut juridique du Sahara occidental, ni de l'histoire de ses symboles historiques.

La CAT tente en outre d'attirer l'attention du président Macron sur le fait que l'Etat marocain persiste dans sa politique d'épuisement des ressources naturelles, en particulier le phosphate, avec une production allant jusqu'à 3 millions de tonnes par an, et attire la main-d'œuvre marocaine en occultant les habitants Sahraouis.

Aussi, lit-on dans le texte, les stocks de poissons au large des côtes du Sahara Occidental connaissent une "surexploitation", due à des décennies de pêche intensive illégale par les flottes marocaines et étrangères, en particulier les flottes de l'Union Européenne.

C'est pour quoi, la CAT demande au président de "mettre un terme à cette anomalie et à cette injustice, en tant que chef d'Etat membre du Conseil de sécurité, et de connaître et respecter les obligations du droit international pour aider le peuple sahraoui à lui permettre de déterminer librement son sort par la garantie de son droit fondamental à l'autodétermination".

Et aussi en tant que membre et pays fondateur de l'Union Européenne, nous vous demandons de respecter la décision de la Cour européenne de justice et d'arrêter les manœuvres françaises impliquées dans l'épuisement des ressources naturelles de ce peuple sans son consentement ni le consentement de son légitime et unique représentant le Front Polisario.

CÔTE D'IVOIRE:

Révision du fichier électoral avant des municipales et régionales cette année

Les élections municipales et régionales prévues cette année en Côte d'Ivoire seront "couplées", a déclaré mardi la Commission électorale indépendante (CEI) qui a aussi annoncé une révision des listes pour "très bientôt".

"La CEI proposera très bientôt une date d'un scrutin couplé au gouvernement", a expliqué Gervais Coulibaly, vice-président de la CEI, en recevant les responsables des partis politiques.

"Mais bien avant, ces scrutins seront précédés de la révision de la liste électorale.

Cette révision qui consiste en un toilettage et en une mise à jour du fichier électoral devrait se dérouler très bientôt

car, comme l'exige la loi la liste électorale provisoire doit être publiée trois mois au plus tard avant les élections par voie d'affichage", a affirmé, de son côté, le président de la CEI, Youssouf Bakayoko.

La révision du fichier électoral vise à permettre aux Ivoiriens âgés de plus de 18 ans depuis le 1er avril 2016 d'intégrer les listes. "La révision de la liste électorale est une opération délicate (...) une tâche essentielle dont dépend la crédibilité du scrutin.

Une liste électorale non fiable augure des scrutins contestables, sujets à critiques et à conflits", a insisté M. Bakayoko. Le président ivoirien Alassane Ouattara a

annoncé, lors de son allocution télévisée du Nouvel An, que les élections municipales, régionales et sénatoriales auront bien lieu en 2018, sans toutefois en préciser la date. Le quotidien ivoirien Le Patriote, avait annoncé vendredi pour "le 28 juillet" la date des municipales et régionales qui concernent 197 communes et 31 régions du pays.

Les élus issus de ce scrutin participent par la suite aux premières élections sénatoriales du pays, le président Ouattara ayant promis pour 2018 l'installation du Sénat créé par la nouvelle constitution de 2015.

PARLEMENT EUROPÉEN: Adoption d'une proposition visant à réviser à la baisse le nombre de députés

La commission des Affaires constitutionnelles au Parlement européen a adopté mardi une proposition préconisant la révision à la baisse du nombre de députés européens après le Brexit et l'introduction de listes électorales paneuropéennes.

Dans sa proposition adoptée mardi par 21 voix pour, 4 contre et sans abstention, la commission a plaidé pour la réduction du nombre de députés élus de 751 actuellement à 705 lors des élections européennes prévues en mai 2019 et de garder en réserve 46 des 73 sièges du Royaume-Uni libérés après le Brexit.

Détaillant sa proposition, la commission a préconisé d'allouer ces sièges, soit aux nouveaux pays re-



joignant l'UE (16 sièges) ou à des listes électorales paneuropéennes en vue de "renforcer la notion de citoyenneté européenne et le caractère européen des élections législatives". Les 27 autres sièges britanniques restant seraient répartis entre 14 autres pays de l'UE "actuellement légèrement sous-représentés".

La proposition de distribution ne s'appliquerait que si le Royaume-Uni quitte réellement l'UE.

Si le Royaume-Uni venait à renoncer à quitter

l'Union, les dispositions actuelles resteraient en vigueur.

La Commission des Affaires constitutionnelles a décidé également de limiter à l'avenir le nombre de députés européens élus sur une liste électorale européenne au nombre de pays de l'UE.

Mais cette proposition devra attendre l'adoption de la réforme en cours de la législation électorale de l'UE.

Cette nouvelle législation électorale devrait être adoptée par le Conseil des

ministres de l'UE et ratifiée par tous les Etats membres. L'objectif visé par la proposition de la commission des Affaires constitutionnelles était de "traiter l'héritage du Brexit", a déclaré le co-rapporteur de la proposition Danuta Hübner, citée dans un communiqué du Parlement européen.

"Nous devons répondre au fait qu'un grand Etat membre était en train de nous quitter, et nous avons compris qu'il était important de disposer d'un Parlement européen réduit, qui puisse continuer son travail au bénéfice des citoyens de l'UE", a-t-elle ajouté.

L'initiative législative de la Commission des Affaires constitutionnelles du Parlement européen sera votée en plénière lors de la session de février.

Elle sera soumise au Conseil européen (chefs d'Etat ou de gouvernement de l'UE) pour une décision à l'unanimité, puis à un vote final au Parlement.

YÉMEN: Des dizaines de rebelles et civils tués en 24 heures



Des dizaines de rebelles et de civils ont été tués en 24 heures dans le nord du Yémen, ont indiqué hier des médias, alors que des combats ont opposé la coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite aux éléments du groupe armé "Ansar Allah" dit "Houthis" dans leur bastion.

La chaîne de télévision d'Etat saoudienne Al-Ekhabriya a fait état de 40 rebelles tués dans la province de Saada depuis mardi.

De leur côté, les Houthis ont déclaré, par le truchement de leur chaîne de télévision Al-Massirah, que neuf personnes, dont quatre civils, avaient trouvé la mort dans un raid aérien de la coalition à Saada, région frontalière de l'Arabie saoudite. Un responsable local du département de la Santé contrôlé par les rebelles, a affirmé que 22 personnes avaient été tuées ces dernières 24 heures dans des raids aériens dans la province de Saada, y compris 9 civils, dont 4 enfants.

Le nord du Yémen, y compris la capitale Sanaa, est aux mains des rebelles depuis la fin 2014, ainsi qu'une série de ports sur la côte occidentale de ce pays.

La guerre au Yémen a fait plus de 9.200 morts et près de 53.000 blessés depuis mars 2015, date de l'intervention de la coalition sous commandement saoudien.

Selon l'ONU, le Yémen, pays le plus pauvre du Moyen-Orient, est le théâtre de "la pire crise humanitaire du monde" avec des risques de famine à grande échelle.

SYRIE: Début du retour de plus de mille familles déplacées à al-Bowedha dans la banlieue de Damas

Plus de mille familles ont commencé mardi à regagner leurs maisons dans la ville d'al-Bowedha, dans la banlieue sud de Damas, dans le cadre des efforts du gouvernement pour le retour à la vie normale après la réinstauration de la sécurité et de la stabilité dans la localité, a rapporté l'agence de presse syrienne Sana.

Le retour de ces familles intervient après une série de réunions tenues par les comités de réconciliation de la ville avec les parties concernées dans le gouvernorat de la banlieue de Damas et le ministère



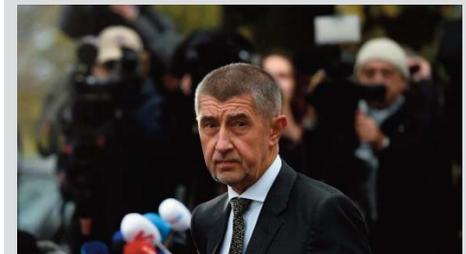
d'Etat aux Affaires de la réconciliation nationale en vue d'assurer les services et de réhabiliter les infrastructures endommagées par les terroristes, a précisé l'agence.

Le ministre d'Etat aux Affaires

de la Réconciliation nationale, Ali Haydar, a souligné que le retour des habitants à leurs foyers à al-Bowedha intervient après la réinstauration de la sécurité et de la stabilité dans la localité.

Le gouverneur de la banlieue de Damas, Alaa Ibrahim, a déclaré que "plus de 1000 familles, comprenant 10 000 personnes environ, vont retourner aujourd'hui à leurs maisons à al-Bowedha", ajoutant que le gouvernorat va assurer tous les services nécessaires pour que tout le monde pratique sa vie normale.

PRAGUE Démission du gouvernement tchèque



Le Premier ministre tchèque Andrej Babis a présenté hier la démission formelle de son cabinet au président Milos Zeman, deux jours avant le second tour de l'élection présidentielle, ont rapporté des médias.

Le gouvernement minoritaire présenté par Andrej Babis avait été rejeté la semaine dernière par la chambre basse.

"J'accepte votre démission et je vous demande que le gouvernement exerce normalement son travail jusqu'à la nomination d'un nouveau gouvernement", a déclaré M. Zeman. "Je vous charge de mener les négociations en vue de la formation d'un nouveau gouvernement", a aussitôt ajouté le président, très favorable à l'action de M.

Babis, chef du mouvement centriste ANO et deuxième fortune du pays selon Forbes.

La Constitution permet au chef de l'Etat deux tentatives pour former un gouvernement et désigner le Premier ministre.

M. Zeman, dont le mandat expire le 8 mars et qui en brigue un second face au pro-européen Jiri Drahos, s'est dit prêt à désigner M. Babis pour la deuxième fois.

La Constitution tchèque ne stipule aucun délai pour cette démarche et la nouvelle désignation de M. Babis pourrait intervenir plus tard, en cas de la réélection de M. Zeman.

Nommé par M. Zeman à la mi-décembre, le cabinet démissionnaire est composé de ministres du mouvement ANO de M. Babis et d'experts sans étiquette.

Le mouvement populiste ANO ("Oui" en tchèque) de M. Babis a remporté lors des législatives d'octobre 78 sièges à la chambre basse qui en compte 200, loin devant les huit autres formations présentes au sein de cette chambre très fragmentée.

Les députés de ces huit autres partis ont refusé mardi dernier la confiance au cabinet de M. Babis, invoquant notamment son inculpation pour fraude aux fonds européens.

APS

UKRAINE L'OSCE met en garde contre un risque d'escalade du conflit dans l'est du pays

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a déclaré mardi qu'il y a un risque d'escalade du conflit armé dans l'est de l'Ukraine.

"Partout, nous observons des signes qui montrent que les parties se préparent à continuer le conflit, voire même à l'intensifier", a déclaré Alexander Hug, chef adjoint de la mission de surveillance spéciale de l'OSCE en Ukraine.

Ces derniers jours, les observateurs de l'OSCE ont remarqué que les parties en conflit dans l'est de

l'Ukraine "creusaient de nouvelles tranchées, posaient de nouvelles mines et renforçaient leurs armes", a indiqué M. Hug.

"Au lieu de retirer les armes, de se désengager et de déminer, il semble que les parties fassent en fait le contraire", a-t-il poursuivi.

Comme les parties ne respectent pas le cessez-le-feu déclaré, des victimes civiles ont été enregistrées la semaine passée, a fait savoir l'officiel, ajoutant qu'une personne a été tuée et une autre blessée quand un bus civil qui traversait la ligne de contact

a été la cible de tirs. Le conflit entre les troupes gouvernementales et les séparatistes dans l'est de l'Ukraine a commencé en avril 2014 et a fait à ce jour plus de 10.000 morts. Le 20 décembre 2017, le Groupe de contact trilatéral sur la crise ukrainienne a atteint un accord de cessez-le-feu qui a pris effet le 23 décembre pour que les civils puissent célébrer les fêtes de fin d'année. Plus de 30 tentatives de trêve ont échoué, les deux parties s'accusant mutuellement d'avoir violé le cessez-le-feu.

FRANCE-ALGÉRIE

Macron a fait part de son «intime conviction» que Maurice Audin a été assassiné par l'armée française

Le député et mathématicien français Cédric Villani a indiqué que le président Emmanuel Macron lui a fait part de son «intime conviction» que Maurice Audin, qui activait pour l'indépendance de l'Algérie, a été «effectivement assassiné par l'armée française».

«Oui, j'ai eu l'occasion de m'en entretenir directement avec le président Macron (...) Il m'a fait part de son intime conviction que, effectivement, Maurice Audin a été assassiné par l'armée française», a déclaré dans une interview à *L'Humanité* ce mathématicien proche de la famille Audin qui a eu l'occasion d'honorer publiquement la mémoire du défunt assassiné en juin 1957 et dont son corps n'a jamais été retrouvé.

Il m'a annoncé que le grand travail d'ouverture des archives, initié par François Hollande, allait se poursuivre. Il m'a aussi dit qu'à ce jour, aucune archive ne venait apporter un éclairage décisif sur le sort de Maurice Audin (et) qu'il appartient aux historiens de reconstruire les événements et que l'Etat ne cherche plus à imposer sa version», a-t-il ajouté.

Ce spécialiste de l'analyse mathématique, député du mouvement La République en marche (LRM) depuis juin dernier, indiqué que le président Macron «travaille sur ce sujet», exprimant sa conviction que «des annonces viendront en temps utile». «Au-delà du sort tragique de Maurice Audin, au-delà des circonstances particulières de son exécution, ce qui importe, pour moi et pour bien d'autres, c'est que l'Etat reconnaisse et condamne officiellement l'attitude et le plan de l'armée française de l'époque, faisant disparaître des citoyens par centaines», a expliqué cet ancien directeur de l'institut Henri-Poincaré âgé de 44 ans.

Pour lui, il ne s'agit pas, dans la reconnaissance officielle, «de blâmer quelqu'un en particulier, mais de travailler à la cicatrization des plaies qui sont encore ouvertes dans notre mémoire collective». «(...) j'insiste sur le fait que ces mesures de mémoires auront bien plus de sens si elles sont accompagnées par de mesures tournées vers le futur, par exemple en matière de coopération», a-t-il conclu. En mai dernier, un collectif d'intellectuels, d'historiens, de journalistes, d'anciens appelés de contingent et de membres du mouvement associatif avaient réclamé que la vérité sur l'assassinat de Maurice Audin «doit enfin être



connue», refusant de croire à la thèse officielle de l'évasion.

«Nous pensons qu'à l'occasion de ce triste soixantième anniversaire, la vérité historique relative à cet assassinat doit enfin être connue. Le 5 mai, devant la rédaction de Mediapart, vous avez déclaré : «De fait, je prendrai des actes forts sur cette période de notre histoire +», avaient rappelé, dans une lettre ouverte au nouveau président français, Emmanuel Macron, les signataires, dont parmi eux les historiens Gilles Manceron, Benjamin Stora, Alain Ruscio et Raphaëlle Branche.

«Nous pensons donc qu'à cette occasion, en recevant Josette Audin ou en vous exprimant lors des commémorations qui auront lieu à cette occasion, vous pourriez ainsi concrétiser cet engagement», avaient-ils ajouté.

SELON L'HISTORIEN ET AUTEUR RACHID KHETTAB

Le rôle particulier de Lamine Debaghine durant la guerre de Libération nationale souligné à Alger

Le rôle particulier du défunt moudjahid, Mohamed Lamine Debaghine, au sein du mouvement de libération nationale, a été souligné mardi à Alger par l'historien et auteur Rachid Khettab. Intervenant au forum d'*El-Moudjahid*, à l'occasion du centenaire de la naissance du défunt moudjahid Mohamed Lamine Debaghine et du 15ème anniversaire de son décès, l'historien Rachid Khettab a indiqué que le Dr Lamine Debaghine était une «figure inédite» et «assez particulière» dans le mouvement de libération nationale, en raison, a-t-il dit, de «son caractère et du fait qu'il était un intellectuel au sein du parti du peuple algérien (PPA)». De par ses caractéristiques, le Dr Debaghine est devenu la «cheville ouvrière» du PPA, a relevé l'intervenant, mettant en avant sa «fidélité» aux idéaux et aux lignes directrices du parti, ajoutant qu'il était «à l'origine de l'idée du Manifeste du Peuple algérien, rédigé le 10 février 1943 par Ferhat Abbas par lequel il a revendiqué l'abolition du statut de colonisés pour les Algériens et le recouvrement de leur souveraineté nationale». Par la suite, le défunt moudjahid Lamine Debaghine a été élu au

sein de l'Assemblée française sous la bannière du Mouvement du Triomphe des Libertés démocratiques (MTLD) et mettait à profit cette tribune pour revendiquer l'indépendance nationale, a encore rappelé l'historien, soulignant notamment la «position courageuse» de cet intellectuel qui «reprochait à l'administration française de légiférer au nom du peuple algérien». L'historien Rachid Khettab a évoqué, par la même occasion, le rôle de Lamine Debaghine au sein de la jeunesse militante durant la Révolution et sa contribution à la création du «Comité de la Jeunesse de Belcourt» ayant servi de noyau à la naissance de l'Organisation secrète (OS) avant le déclenchement de la guerre de libération nationale. Le conférencier a, en outre, mis en avant les positions du défunt moudjahid Lamine Debaghine lorsqu'il occupait le poste de ministre des Affaires étrangères au sein du 1er Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), en revendiquant la nécessité et l'importance d'aller en rangs unis au référendum pour l'indépendance de l'Algérie en 1962.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CASBAH D'ALGER : L'Unesco favorable à une agence «unique» pour la gestion du dossier

Le ministre de la Culture, **Azzedine Mihoubi**, a affirmé lundi lors de sa rencontre avec une délégation de la communauté algérienne à l'étranger que les portes du partenariat et de la communication leur sont ouvertes pour promouvoir la scène culturelle et contribuer à la formation et à l'organisation d'ateliers ainsi qu'à l'investissement dans le cinéma et les écoles d'art.

Des experts de l'Unesco ont appelé, mardi à Alger, à la création d'une «agence unique pluridisciplinaire» pour gérer le dossier de la Casbah d'Alger et réduire les lenteurs administratives et bureaucratiques qui entravent sa réhabilitation.

Les recommandations des experts de l'agence onusienne spécialisés dans la réhabilitation des centres historiques des villes anciennes ont été présentées à la clôture des travaux de la réunion internationale sur la conservation et la revitalisation de la Casbah d'Alger. Aux yeux des experts de l'Unesco, l'agence préconisée devrait être dotée d'un «pouvoir de décision rapide» et regrouper toutes les disciplines en une «structure unique» afin que les opérations de réhabilitation ne soient plus «fragmentaires», mais inscrites dans un plan d'ensemble cohérent. Présent à la clôture des travaux, le ministre de la Culture **Azzedine Mihoubi** a accueilli favorablement l'idée de cette agence qu'il dit concevoir comme un «outil pratique et non une structure bureaucratique», devant être placée sous l'autorité du wali d'Alger.

Une telle agence viendrait en «complémentarité» du travail actuellement accompli et qui «doit

se poursuivre», a-t-il insisté.

Il a également indiqué que l'Algérie était disposée à accueillir les experts de l'Unesco pour des visites périodiques de suivi des travaux de réhabilitation de la Casbah d'Alger, un dossier qui constitue une «priorité» pour le gouvernement algérien et revêt un «intérêt particulier» pour le Premier ministre», a-t-il souligné.

Estimant que le plan de sauvegarde n'était «pas suffisant», les experts ont également proposé une «relance dynamique» du plan de réhabilitation de la Casbah d'Alger dans une vision plus large intégrant le centre historique à la ville d'Alger et un «allègement» des procédures légales et administratives.

Réagissant à cette proposition, le wali d'Alger, **Abdelkader Zoukh**, également présent à cette séance, a indiqué que le centre historique de la Casbah d'Alger était une «priorité» du plan stratégique de la capitale et qu'il fallait une «approche plus pragmatique» dans la réhabilitation de la vieille médina.

Par ailleurs, les experts de l'Unesco ont recommandé une plus grande implication de la société civile et des habitants de la Casbah d'Alger, la création d'em-



ploiés et de petits commerces, ainsi que l'ouverture d'établissements de formation aux métiers et aux savoir-faire traditionnels nécessaires à la restauration.

L'amélioration du cadre de vie global dans le centre historique par le récupération d'espaces publics et l'implantation de centres sociaux attractifs à même d'offrir les services de base à aux habitants, figure également parmi les recommandations des experts de l'Unesco.

La chef d'unité des Etats Arabes au Centre patrimoine mondial de l'Unesco, **Nada El**

Hassan, qui a présenté les recommandations au nom de ses collègues, a aussi proposé «l'appui» de l'agence onusienne à l'Algérie pour le «suivi des travaux de réhabilitation» de la Casbah, un site classé au patrimoine mondial en 1992.

La réunion internationale d'experts sur la conservation et la revitalisation de la Casbah d'Alger a pris fin mardi après trois jours de travaux au cours desquels plusieurs expériences innovantes dans la réhabilitation des centres historiques de villes à travers le monde ont été présentées.

SELON DES EXPERTS ALGÉRIENS ET ÉTRANGERS Nécessité d'impliquer la population dans l'opération de réhabilitation

Des experts algériens et étrangers ont mis l'accent mardi à Alger, sur la nécessité d'impliquer la population dans l'opération de réhabilitation de la Casbah d'Alger, classée patrimoine mondial depuis 26 ans.

Lors d'une conférence-débat organisée dans le cadre de la Conférence internationale sur la protection et la revitalisation de la Casbah d'Alger, les participants ont précisé que la mise à contribution de la population dans les opérations de réhabilitation est l'une des «clés de la réussite» de cette opération qui exige «une stratégie étudiée et beaucoup de temps».

L'experte turque **Zeynep Enlil Yildiz** de

l'université technique d'Istanbul a déclaré que la Casbah est toujours «belle et inspirante» même si un grand nombre de ses bâtisses ont besoin d'une restauration, ajoutant que la réhabilitation de la Casbah exige «une stratégie et beaucoup de temps».

Elle a mis l'accent sur l'importance d'associer la population à cette opération. L'universitaire italienne **Giulia Annalinda Neglia**, a quant à elle, affirmé que la Casbah se distingue par la beauté de ses constructions anciennes et son architecture mais, a-t-elle dit, plusieurs de ses bâtisses souffrent de négligence et certaines se sont même effondrées.

L'architecte et enfant de la Casbah **Djaffar Lesbet**, a estimé pour sa part qu'il ne faut pas attendre l'application des lois pour la restauration du site mais impliquer directement la population dans cette opération en accordant aux propriétaires «le droit de restaurer leurs maisons par eux mêmes conformément aux normes requises».

Les travaux de cette Conférence qui tend à mettre en exergue les expériences des villes anciennes à travers le monde dans la préservation de leur patrimoine et la promotion de la vie sociale de leurs populations, seront clôturés mardi soir.

ORAN:

Mise en place d'une commission chargée d'élaborer une feuille de route pour la préservation du quartier de Sidi El-Houari

Une commission pour la préservation du vieux quartier de Sidi El-Houari (Oran) a été mise en place avec pour mission l'élaboration d'une feuille de route pour la réhabilitation de la vieille ville, a-t-on appris mardi du wali, **Mouloud Cherifi**. Lors d'une réunion consacrée à ce projet, le wali a souligné que cette commission, présidée par **Mme Chellah Djida**, ancienne cadre des travaux publics et architecte de formation, est composée du P/APC d'Oran, **Noureddine Boukhatem**, du directeur de la culture de la wilaya, **Kouider Bouziane**, du responsable de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), **Massinissa Ourabah**, du président de l'association «Bel Horizon», **Koudier Metayer** et des signataires de la Déclaration d'Oran sur la préservation du vieux quartier, dont des journalistes. **Mouloud Cherifi** a indiqué, dans ce cadre, que la commission a pour mission d'élaborer une feuille de route pour

la préservation du quartier de Sidi El-Houari, un musée à ciel ouvert, un site gorgé d'histoire dont le patrimoine doit être protégé. «Notre objectif est de restaurer tout le vieux bâti de Sidi El-Houari et la mission de la commission est de dresser une carte sur ce qui doit être préservé dans ce quartier, notamment les constructions qui ont une valeur historique et architecturale», a déclaré **Mouloud Cherifi**, ajoutant que l'état des lieux permettra d'avoir une bonne visibilité pour l'élaboration d'une feuille de route pour la préservation de ce quartier historique qui a également un intérêt touristique très particulier.

Dans ce cadre, le wali d'Oran a affirmé qu'il y a une véritable volonté politique pour la prise en charge de ce dossier et que tous les moyens seront mis en place pour la réhabilitation de ce quartier, précisant que ce dossier sera concrétisé avec l'aide des associations spécialisée dans ce domaine,

comme c'est le cas de l'association «Bel Horizon». Par ailleurs, il a annoncé qu'un budget de 15 millions de dinars sera dégagé pour la phase étude de ce dossier, signalant que la mission du bureau d'étude, déjà engagé auparavant avant d'être gelée, vient d'être réactivée.

Mouloud Cherifi a également fait savoir qu'un budget annuel sera alloué à la réhabilitation du vieux quartier de Sidi El-Houari, ajoutant que la direction de la culture sera renforcée par des cadres spécialisés dans la préservation du patrimoine. Le wali d'Oran a également souligné la nécessité d'associer les vieilles familles de Sidi El-Houari, véritable mémoire du quartier, et les encourager à la réhabilitation de leurs propriétés, ce qui aura pour effet de créer un effet d'entraînement vis-à-vis des autres habitants du quartier et dont les immeubles sont récupérables. Une opération de fouilles archéologiques sera lancée incessamment au

ORAN Concours théâtral des jeunes talents aujourd'hui



Un concours théâtral destiné aux jeunes talents se tiendra aujourd'hui à Oran, a annoncé mardi le président de l'association culturelle locale «El-Amal» **Mohamed Mihoubi**. Cinquante postulants feront valoir leur talent dans le cadre de cette manifestation de trois jours organisée en hommage posthume au comédien **Bilal Benzouika**, a indiqué à l'APS **M. Mihoubi**. L'épreuve artistique se déroulera au «Petit Théâtre», structure légère de 70 places aménagée en 2015 au siège de l'association «El-Amal» qui a récemment célébré le 40ème anniversaire de sa création. En guise d'encouragement, les dix meilleures performances sur scène seront distribuées aux côtés de comédiens professionnels dans une prochaine pièce intitulée «Jannat Majnoun» (paradis d'un fou), a-t-il relevé. La nouvelle production est initiée avec le soutien du ministère de la Culture», a ajouté le président de l'association qui assurera la mise en scène de cette pièce écrite par **Mohamed Belfadel**. Le comédien feu **Bilal Benzouika**, en mémoire duquel sont programmées ces journées théâtrales, fut «un membre très actif» de l'association «El-Amal», a souligné **M. Mihoubi**, rappelant que le regretté artiste est décédé en décembre dernier à l'âge de 24 ans.

Programme de la soirée

TF1 20:55
Les innocents
Réalisateur : Frédéric Berthe
Avec : Odile Vuillemin, Tomer Sisley



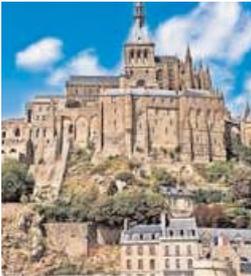
La police abandonne les charges qui pèsent sur Camille. Peu après, la jeune femme se réconcilie avec sa soeur. Parallèlement, les parents de Lucas apprennent que Martial, leur employé, a été retrouvé mort dans la fusillade du centre-ville. L'adolescent, de son côté, se présente spontanément au commissariat pour révéler ce qu'il sait. Hélène voit désormais les faits sous un nouveau jour et poursuit ses investigations.

france 2 20:55
L'émission politique
MAGAZINE POLITIQUE 2 saisons / 36 épisodes



La journaliste reçoit Laurent Wauquiez, 42 ans, qui a été élu dès le premier tour - avec 74,64% des voix - président du parti Les Républicains le 10 décembre 2017. Avant de prendre la tête de LR, ce diplômé de Sciences Po et de l'ENA a été ministre de Nicolas Sarkozy. Il est à la tête du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes depuis deux ans. Son ambition est de « construire une nouvelle droite ». Au cours de l'émission, François Lenglet abordera le volet économique, Nathalie Saint-Cricq proposera un « Droit de relance » en fin d'émission et Jean-Baptiste Martin prendra le pouls des réseaux sociaux.

france 3 20:55
Shutter Island
Réalisateur : Martin Scorsese
Avec : Leonardo DiCaprio, Ben Kingsley
Date de sortie : 24 février 2010



Une des patientes de l'hôpital psychiatrique situé sur l'île de Shutter Island, au large de Boston, a disparu sans laisser de traces. Envoyé sur place par les autorités fédérales afin d'enquêter, le marshal Teddy Daniels débarque en compagnie de son coéquipier, Chuck Aule. L'affaire se révèle vite très mystérieuse pour les deux hommes. Leurs investigations se compliquent quand une tempête éclate peu après leur arrivée.

CANAL+ 20:00
Vikings
Réalisateur : Ciaran Donnelly
Avec : Alexander Ludwig, Alex Høgh Andersen



Ivar tend un piège à Heahmund et à l'armée anglaise. Ils pensent que la ville de York a été abandonnée. Mais ils sont attaqués par les Vikings. Bjorn et ses amis traversent la Méditerranée et partent à la rencontre d'un puissant chef local. De son côté, Floki se rend à Kattegat. Il a la ferme intention de revenir avec des Vikings afin d'installer une colonie en Islande. Astrid, qui a accepté d'épouser Harald, cherche à prendre contact avec Lagertha. Cette dernière reçoit le soutien de Ubbe en vue d'une prochaine bataille.

6 21:00
Evasion
Réalisateur : Mikael Hafström
Avec : Sylvester Stallone, Arnold Schwarzenegger



Ray Breslin est un spécialiste de l'évasion. Pour sa société, il teste les prisons de haute sécurité. C'est dans ce cadre qu'il se retrouve, à la demande de la CIA, incarcéré dans l'un des établissements les plus sécurisés des Etats-Unis, qui détient ses plus dangereux criminels. Sur place, il se rend compte que le directeur n'est pas celui annoncé et qu'il n'a aucune connaissance de la mission de Ray. Coupé de tout contact avec son équipe, il doit trouver un moyen de fuir.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1780

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

		7			5							
		8	3									
		2										
	8	4	1	9								
7	4			6	8							
6	7	8	2									
		9				4				8		
		3	6			2	7			3	7	
9		1				5				9		3
				2	7	5	8					
		3	8			4	6					
		5	4	3	9							
8		2			7				8			4
	6	3			6	2			2	9		
		8				9			7			
6	4	8	3			7	3	1	5			
7	4			9	8		3	5		1	8	
3	1	2	7				9	8	5	2		
		5							9			
		9	4						4	6		
		1										
				1			5					



“En fait d’amour, vois-tu, trop n’est pas même assez.”

*Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais

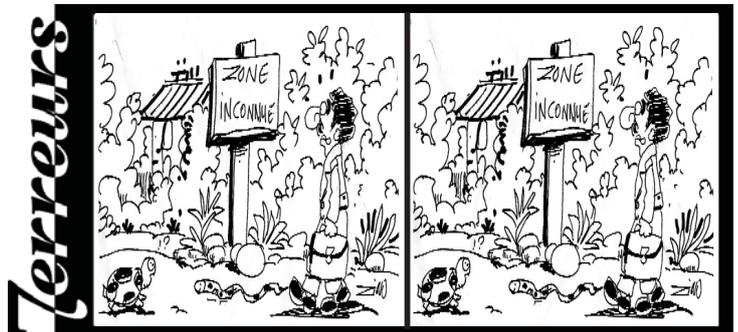
Mots croisés n°1780

- Verticalement :
- Pique-niquer
 - Machine - Hardi
 - Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
 - Eclorc
 - Halte - Pleurer
 - Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno-Deficiency Virus
 - Note
 - Boite - Harem

- Horizontalement :
- Ch.-l. de c. des Yvelines
 - Petite pomme - Fl. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
 - Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
 - Circonstance - Hasards - Osmium
 - Sarcasme
 - Chlorure de sodium - Enfant
 - Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de

- Cale en forme de V - Or - Ruinés
- En les - Met qqch en mouvement
- Garçon d'écurie - Durillons
- Ile allongée près de Venise - Pierre
- Relatif au palais de l'Élysée - Dirige

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											



Grille géante n°480

légère vibration	agitation	poème chanté	filtre solaire	hypocrite	improductives	étourdie
calculer avant	laisseras de côté	triste		désorienté	il suit le bis cri du midi	
outil de canotier			tête de fusée			mettrais au diamètre
nouveau courrier			brûleras			
			encaustiquer			
fin de verbe	colorera en brun				partie d'archipel	
étoile de mer	flagrante			trop utilisée plus bas que le do	patrie d'Abraham	
rigides						
disparu		dresse		colères en vers liqueur forte		placerais
		temps de règne			cassant	
vin portugais				aboutira	interrompt	
frustrer			refus précis arbuste de haie	production	soleil déifié génèse divine	
					vallées inondées	
	bien marquée ferai mien			victime	perforai	
nation			déchet organique	roue de poterie		strontium au labo couverts isolés
		sortie de lave	bénéfique			
moi sur le divan	trouvaille					antique poète
	dilapida					
		décriai				
égalisée				équipés pour le combat dévoués		
point cardinal		comme		négation		
		hausses		attachent	c'est pareil joie dans le stade	bien cuits
change de peau			reçu au Paradis coin chaud		retirer	
tournera				insonorisa de bon matin	pièce en Suède	
						trou pour le boulin
chiffre molle poisson plat					médiancée mère des Titans	
		arignote				cauchemar du merlan
pièce de service					téméraires	

Solution

C'est arrivé un 23 janvier

2002 : début des audiences sur l'affaire des contrôleurs aériens milanais. Il leur est reproché d'avoir abandonné régulièrement leur poste pour aller faire des courses, voir pour aller jouer au football durant leurs heures de travail, abandonnant ce dernier à leur collègues plus que surchargés par l'importance du trafic aérien de Milan, Italie.

Célébrations :

- Allemagne et France : Journée franco-allemande.
- Espagne : Valence : Festivités de la Saint-Vincent.
- Saint-Vincent-et-les Grenadines : Fête nationale de la Saint-Vincent.

Sudoku n°1779

1	5	4	3	6	8	2	9	7
7	8	9	2	1	4	3	6	5
6	2	3	5	9	7	4	1	8
2	7	6	1	4	9	5	8	3
4	9	8	6	3	5	1	7	2
3	1	6	8	7	2	9	4	6
8	6	1	9	2	3	7	5	4
9	4	2	7	5	6	8	3	1
5	3	7	4	8	1	6	2	9
5	1	2	6	7	3	4	8	9
9	7	6	1	4	8	5	3	2
4	8	3	9	5	2	6	7	1
3	9	1	7	8	4	2	4	6
6	8	2	4	3	5	1	9	7
7	5	4	1	2	9	3	6	8
1	2	6	8	9	7	4	3	5
8	4	3	2	6	1	5	7	9
9	6	7	3	5	4	8	1	2
2	7	6	5	1	3	9	8	4
4	1	8	9	7	2	6	5	3
6	3	9	6	4	8	7	2	1

Mots Croisés n°1779

- DAMASQUINAGE
- ECUMEUX
- AMES
- STRATOMES
- NS
- HI
- R
- IAXARTE
- OFFRE
- LARCIN
- U
- RETS
- CD
- L
- LIAS
- ESTELLE
- LI
- FRAISIER
- E
- CREDIT
- ESE
- REHE
- ETUDES
- EDENTA
- DOSER
- SE
- EMULES
- SA

Grille géante n°479

E	L	F	B	R	F	O
I	M	M	O	B	I	L
B	A	G	A	G	I	S
V	E	G	E	T	E	R
R	I	R	A	A	U	D
C	L	E	I	M	I	T
A	F	F	A	L	E	F
I	R	R	A	T	I	O
E	C	O	T	R	I	E
O	L	I	V	E	R	A
S	T	A	R	S	U	A
E	O	R	I	T	E	S
C	R	A	N	E	R	A
A	C	T	I	O	N	E
V	I	A	N	U	I	R
R	E	S	T	E	E	S
P	A	I	X	E	S	P
M	I	N	C	E	A	S
A	S	T	E	R	I	E
A	S	T	E	R	I	E



ÉCHOS DE LIBREVILLE

REFEREE : la paire arbitrale algérienne présente au Gabon, Youcef Belkhir et Sidal Hamidi, a bouclé le premier tour en dirigeant le match Egypte-RD Congo (36-27) de la 4^e et dernière journée. Cette rencontre s'ajoute à Angola-Nigeria et Gabon-Tunisie que les deux hommes ont officiés précédemment.

IN/OUT : Abdenour Hammouche est sorti de la liste des 16 joueurs de l'équipe nationale, laissant place à Réda Arib, a-t-on appris de la délégation algérienne. Cette décision est purement technique et n'a aucun lien avec des soucis de santé ou quoi ce soit en ce sens pour Hammouche.

COLERE : l'entraîneur du Cameroun, Simon Burchard Mengue, a poussé un coup de gueule à l'encontre des journalistes de son pays qui lui demandaient s'il allait partir après la sortie par la petite porte de son équipe. 'J'ai permis au Cameroun de se débarrasser de son étiquette d'équipe violente et de jouer au handball au lieu du hand box. Je ne laisserai personne douter de mes capacités, après je vous montrerai mon CV et je vous dirai autre chose en off', leur a-t-il lancé, les yeux rouges de colère.

COMPLIQUE : tout le monde s'accorde à dire parmi la presse qu'assister aux conférences de presse du sélectionneur-adjoint du Gabon, Pablo-Guilhem Morel, est une vraie corvée au vu de la nature philosophique de l'homme.

L'entraîneur en chef Jackson Richardson ayant fait l'impasse sur le face-à-face avec la presse d'après-match, c'est Morel qui s'y colle. Loin d'être un bon communicateur, il ne répond jamais à une question d'un journaliste et préfère faire le tour au lieu d'aller directement.

REGLEMENT : avant le déroulement de la 4^e journée de la phase de poules et des quarts de finale, la Confédération africaine de handball (CAHB) s'est empressée de publier le règlement en cas d'égalité au classement ou dans les matchs à élimination directe pour éviter tout imprévu.

CHANGEMENT : le Comité d'organisation de la CAN a procédé mardi à une légère modification dans le programme des quarts de finale, prévus mercredi, une journée ouvrable. Ainsi, le match Congo-Egypte, initialement prévu à 19h00, a été avancé à 17h00 pour laisser place à la rencontre du pays organisateur, le Gabon face au Maroc dont le coup d'envoi devait être donné à 17h00. Cette décision est motivée par la volonté des organisateurs de permettre au plus large public possible d'assister à l'importante sortie des Panthères.

23^e CAN DE HANDBALL À LIBREVILLE (GABON) DU 17 AU 27 JANVIER

ALGÉRIE :

Hadj-Sadok fait son apprentissage

Parmi les nouveaux venus en sélection algérienne de handball, Mustapha Hadj-Sadok est en train de se frayer un chemin avec les grands, saisissant le déroulement de la Coupe d'Afrique des nations 2018 (CAN-2018) seniors au Gabon qu'il découvre pour la première fois de sa carrière pour gagner ses galons.

Des tribunes, tout le monde demande l'âge de ce «blanc bec» au visage angélique et à la silhouette frêle qui sillonne le parquet du Palais des sports de Libreville avec tant d'aisance.

Quand ils apprendront qu'«El-Hadj», comme on aime l'appeler en sélection pour faciliter son intégration, a 20 ans, ils froncent les sourcils comme pour exprimer leur étonnement de la facilité avec laquelle ce jeune aux dents longues est en train d'évoluer.

Le plus jeune joueur de l'effectif des Verts se sent comme un poisson dans l'eau, lui qui a été promu il y a quelques mois seulement des U-21, après avoir tiré son épingle du jeu lors du Championnat du monde de la catégorie, disputé en juillet dernier à Alger, sous la conduite du sélectionneur Rabah Gherbi.

«Mon adaptation s'est faite rapidement grâce aux joueurs expérimentés que compte l'équipe et qui m'ont facilité la tâche. Je suis en train de vivre une expérience unique en disputant cette CAN dont le niveau est très élevé.

J'espère qu'on réalisera notre objectif, à savoir la qualification au Mondial-2019. Nous travaillons beaucoup pour y arriver», a déclaré à l'APS le prometteur demi-centre

des Verts.

L'enfant d'Aïn Defla avait rejoint la sélection algérienne des U-17 en 2013, relancée après 10 ans d'absence, lorsque l'équipe de la Fédération algérienne de handball (FAHB) d'alors, à sa tête Mohamed-Aziz Derouaz, avait lancé une pré-sélection de 40 joueurs convoqués après des tournois inter-régionaux et régionaux. Chaque région et wilaya du pays avait alors envoyé des joueurs, dont certains sont toujours présents, comme Abdi Ayoub de Chlef (Joueur du CRB Baraki, passé par la France et qui a raté la CAN-2018 à cause d'une blessure à l'épaule après avoir disputé celle de 2016 en Egypte) et donc son coéquipier en club Mustapha Hadj-Sadok.

Il a gravé les échelons et tapé dans l'œil des entraîneurs des différentes sélections nationales jusqu'à frapper à la porte de l'EN seniors, à l'occasion de la 23^e édition de la CAN au Gabon. «En équipe nationale première, je suis en train d'appliquer ce que j'ai appris avant, notamment chez les moins de 21 ans. Je dois aussi travailler ma condition physique pour pouvoir tenir tête aux gabaritis impressionnants qui disputent cette Coupe d'Afrique», a expliqué le joueur aux 83 kg pour 1,92m.



Durant les entraînements et pendant les matchs, une attention particulière lui est accordée par le staff technique composée de Sofiane Haïouani et Zinedine Mohamed-Seghir pour ne pas le griller et l'accompagner jusqu'à son élection définitive.

«Il faut le laisser grandir en toute tranquillité et sans lui mettre trop de pression», diront unanimement les deux entraîneurs nationaux. «El-Hadj» se souviendra longtemps de son premier but en match officiel avec les seniors de la sélection algérienne, face au Cameroun dans le cadre de la ire

journée du groupe A de la CAN-2018 (victoire 31-23). «C'est un sentiment unique, une fierté indescriptible qui pourra l'encourager à donner plus pour cette équipe où l'ambiance est extraordinaire. Je vis une riche expérience en compagnie de joueurs dont certains ont disputé 5 ou 6 CAN», dit-il.

«Donner plus» donc, à partir du match face à l'Angola, mercredi à 15h00 en quarts de finale de la CAN-2018, pour espérer poursuivre l'aventure et arracher cette qualification tant recherchée au Championnat du monde 2019 en Allemagne et au Danemark.

SELON LE PRÉSIDENT DU COCAN FRANÇOIS EPOUTA : «Nous aurions aimé réceptionner plus tôt le Palais des sports»

Le président du Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (COCAN) de handball qui se déroule actuellement au Gabon, François Epouta, a regretté le retard accusé dans la réception du Palais des sports de Libreville qui accueille les 33 matchs du tournoi.

«Évidemment qu'on aurait voulu avoir suffisamment de temps pour se l'approprier avec toutes ses installations, mais malheureusement il n'existe que depuis six semaines et n'a été inauguré par le président gabonais (Ali Bongo Ondimba) que la veille de la CAN» qui a débuté le 17 janvier, a déclaré François Epouta dans un entretien accordé à l'envoyé spécial de l'APS.

Malgré le grand retard accusé dans la construction de ce joyau architectural, «nous nous efforçons à tout mettre en place pour que les choses marchent comme il se doit. Il y a eu des couacs organisationnels oui et nous assumons ceux en relation avec la régie, ça peut arriver à n'importe quel moment», a-t-il regretté, en faisant référence à l'histoire des hymnes congolais. En effet, lors du match d'ouverture Gabon-Congo, les organisateurs se sont trompés d'hymne, diffusant celui de la RD Congo au lieu du Congo-Brazzaville, au grand dam des membres de la délégation de ce dernier. «Le technicien en régie a vu RD Congo et croyait que c'était le Congo. Nous avons présenté nos excuses à nos frères congolais touchés par cet incident», a dit M. Epouta, quin-quagénaire, en espérant clore définitivement le dossier de cet incident. Revenant sur la préparation de cette fête continentale de la petite balle, il explique que l'organisation ne s'est pas faite au début de la compétition mais en amont, depuis l'installation du COCAN il y a de cela huit mois.

«Là nous ne faisons que répéter ce qu'on

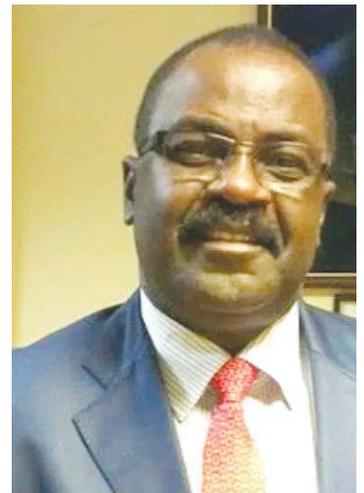
a préparé huit mois durant. Je pense que les choses ont bien démarré et il y a de très belles rencontres à voir dans le tournoi. J'estime que nous avons donné le maximum pour que tout marche de la meilleure des manières. Les échos que nous avons nous donnent satisfaction. On espère pouvoir tenir ainsi», s'est réjoui le numéro 1 du COCAN, sans «vouloir se jeter des fleurs».

—Un homme d'expérience—

Interrogé sur les points positifs et les points négatifs qu'il a pu relever au terme de la phase de poules, clôturée lundi soir, François Epouta, ancien directeur de la communication de Gabon Télécom, veut surtout parler de ce qui n'a pas marché.

«Ceux qui regardent la CAN apprécieront les points positifs, a-t-il résumé. Je préfère alors parler des points négatifs. Nous essayons de nous donner à fond pour pouvoir mener à bien notre tâche. Pour les aléas, il y a des choses que nous ne regardons pas directement, notre rôle est d'essayer d'intervenir dès que nous avons l'information d'une imperfection».

Réuni le 21 juin dernier, le Conseil des ministres au Gabon a décidé de nommer François Epouta à la tête du COCAN handball, faisant ainsi confiance à un homme qui a déjà occupé un poste de hautes responsabilités au sein de la commission du COCAN Gabon pour la Coupe d'Afrique des nations de football co-organisée avec la Guinée-équatoriale en 2012 puis celle de 2017. «Le COCAN pilote et continue de piloter le tournoi. Nous avons entièrement eu le soutien des autorités gabonaises au plus haut niveau de l'Etat et de la Confédération africaine de handball dont une délégation se rendait fréquemment à Libreville pour des visites d'inspection et de travail. Nous n'avons



nullement souffert du manque de soutien de ces deux parties», s'est-il félicité.

Invité à s'exprimer sur ses sentiments personnels en tant que premier responsable du COCAN, François Epouta aime dire qu'il est «le petit ouvrier qui ne pourra jamais organiser seul un tournoi aussi important que la Coupe d'Afrique».

«J'ai la chance d'avoir toute une équipe derrière moi. Une équipe qui me suit avec beaucoup de bénévoles. C'était un petit groupe mis en place il y a huit mois avant qu'il ne monte en puissance, renforcé en cela par les volontaires. Je les remercie et que Dieu nous entende pour d'autres challenges», a-t-il conclu, tout sourire en levant ses mains vers le ciel.

FOOTBALL/LITIGE FAF-LFP:

Ould Ali : «Le directoire installé doit convoquer une AGEx le plus tôt possible»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a appelé mardi à Alger le directoire devant gérer les affaires courantes de football professionnel à convoquer «le plus tôt possible» une assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour l'installation des commissions de candidature et de recours en vue de l'élection d'un nouveau président à la tête de la Ligue de football professionnel (LFP).

«Je soutiens la Fédération algérienne de football dans sa démarche qui consiste à retirer la délégation de gestion des affaires courantes de football professionnel à la LFP, une décision totalement légitime qui intervient conformément à l'article 20 de la convention qui lie la FAF et la LFP depuis juillet 2011.», a déclaré Ould Ali à la presse en marge du tirage au



sort des 8es et 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie de football au CIC d'Alger. Lundi, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, avait installé le directoire devant gérer les affaires de la Ligue de football professionnel (LFP), en application de la décision prise dimanche, lors de la réunion du

Bureau fédéral, de retirer la délégation de gestion des championnats au conseil d'administration de la LFP. «Il y a eu un problème de coordination et de cohésion entre les deux institutions dans la gestion des affaires courantes de football. Il faut juste signaler que la LFP n'est pas dissoute et les clubs doivent être so-

lidaires avec la FAF, seule et unique représentant du football en Algérie.», a-t-il précisé. Pour ce faire, le ministre a appelé les membres du directoire à convoquer une assemblée générale extraordinaire (AGEX) pour l'installation des commissions de candidature et de recours en vue de l'organisation d'une assemblée électorale.

«Le directoire doit convoquer une assemblée générale extraordinaire le plus tôt possible pour l'installation, d'abord, des commissions de candidature et de recours. Le président de la FAF est conscient de cette démarche et il va organiser une assemblée générale pour élire le nouveau patron de la LFP, les clubs de la Ligue 1 et 2 doivent être solidaires et mobilisés.», a dit le ministre. Le directoire est composé d'Amar Bahloul, Larbi Oumamar, membres du Bureau fédéral et Ali Malek, président de la Ligue nationale du football amateur (LNFA).

LIGUE 1/USM BEL ABBÈS :

Les supporters mobilisés pour apurer les dettes du club

Les supporters de l'USM Bel Abbès, via les réseaux sociaux, ont enclenché une campagne de mobilisation générale visant à faire écouler 30.000 tickets lors du match à domicile face au CS Constantine, demain dans le cadre de la 18ème journée de la Ligue 1 de football, pour venir en aide à la direction du club qui croule sous les dettes. Une opération "inédite" que ses initiateurs espèrent réussir au moment où les dirigeants de cette formation ne perdent pas espoir de récupérer les six points que vient de leur défalquer la Fédération algérienne de football (FAF) sur décision de la Fédération internationale de la discipline (FIFA) suite à la plainte déposée par Jessi Mayeul, un joueur néerlandais d'origines congolaises qui a porté en 2015 les couleurs de la formation de la "Mekerra".

Ce n'est pas tout, puisque le club risque une autre sanction du même genre s'il ne régularise pas dans les meilleurs délais un autre ancien joueur étranger au nom de Dieu-merc, lui aussi ayant recouru à la FIFA pour qu'il soit rétabli dans ses droits. Et comme la direction de l'USMBA trouve du mal à épurer toutes ses dettes cumulées tout au long des précédentes saisons, les fans du club semblent avoir pris conscience du danger, d'où leur mobilisation autour de leur équipe favorite. Déjà, les dirigeants des Vert et Rouge ont du déboursier récemment près de 60 millions de dinars pour régler les dettes du club envers d'anciens joueurs du cru, condition sine qua non pour la levée d'interdiction de recrutement dont faisait l'objet l'USMBA de la part de la FAF.

Le fait d'accueillir, vendredi, le leader du championnat devrait motiver davantage les fans à contribuer dans cette opération d'acquisition de 30.000 tickets et participer à leur manière dans le dénouement de la crise qui secoue leur formation.

Il faut dire que malgré la défalcation de six points du compte des protégés de l'entraîneur Si Tahar Cherif El Ouezzi, ils ont réussi samedi passé à s'imposer sur le terrain de l'O Médéa (1-0), et éviter par là même de sombrer dans la zone rouge. Mais du côté de la direction du club, l'on garde toujours espoir de récupérer les six unités défalquées et revoir de nouveau à la hausse les objectifs de son équipe qui compte 20 points.

FOOTBALL/COUPE D'ALGÉRIE :

MCA-CRB et JS Saoura-USMA, affiches alléchantes des 8es de finale

Le tirage au sort des 8es de finale de la coupe d'Algérie de football qui s'est déroulé mardi au Centre international de conférences (CIC) d'Alger a donné lieu à des affiches alléchantes entre MC Alger-CR Belouizdad et la JS Saoura-USM Alger.

Ces deux rencontres entre pensionnaires de Ligue 1 professionnelle constitueront les affiches de ce tour, sans oublier les deux autres rencontres en l'USM Blida-DRB Tadjenanet et l'USM Bel-Abbes-l'US Biskra.

"C'est un match qui il faut prendre très au sérieux face au détenteur du trophée et un club habitué à jouer les premiers rôles dans cette compétition. On va jouer nos chances à fond au stade de 5 juillet et faire le maximum pour arracher la qualification devant notre public qui sera présent en force à l'occasion de cette affiche.", a déclaré le président du Conseil d'administration du MCA, Zaid Laâdj. Le CR Belouizdad qui traverse une période très difficile vu sa place en bas de tableau du championnat de Ligue 1, aura l'occasion de se réconcilier avec son public à l'occasion de son match face au MCA qui se trouve dans une situation plus confortable.

"C'est un derby entre deux équipes qui se connaissent très bien. On va essayer de faire le maximum face à un spécialiste de Coupe. Notre premier objectif est de revenir à notre

meilleur niveau en championnat, mais dans ce genre de matches, tout est possible. Que le meilleur gagne.", a déclaré de son côté, Toufik Chouchar, vice-président du CRB.

Le tirage au sort des 8es de finale a donné lieu également à une belle affiche qui mettra aux prises la JS Saoura à l'USM Alger, un duel qui reste tout de même ouvert à tous les pronostics. "La JS Saoura qui pratique un bon football en championnat aura l'avantage du public et de terrain, ce qui est très important dans ce genre de rencontres. C'est un match difficile et ouvert à tous les pronostics, mais c'est la Coupe qui choisira à la fin son détenteur. L'équipe la plus volontaire aura le dernier mot.", a avoué Mahieddine Meftah, représentant de l'USMA.

Le tirage au sort des 1/8es de finale a été plus clément aux Régionaux: US Belkheir et CR Zaouia dont le vainqueur sera présent aux quarts de finale pour affronter (à domicile) l'AS Ain-Mlila ou le MC El-Bayadh. "Je lance un message à tous les supporters de notre club pour qu'ils soient présents en force le jour de match. C'est la fête de tous les habitants de notre ville. Nous allons préparer ce match dans les meilleures conditions et arracher la qualification aux 1/4 de finale.", a fait savoir Salah Hamlaoui, président du US Belkheir.

Les quarts de finale donneront sans doute deux autres chocs à savoir, MCA ou CRB contre MOB ou MCO d'une part et USMBA ou US Biskra contre JSS ou USM Alger. Les rencontres des 1/8es de finale se dérouleront les 2 et 3 février prochains, alors que les dates des 1/4 de finale n'ont pas encore été déterminées.

Résultats du tirage au sort des quarts de finale

Tirage au sort des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football effectué mardi à Alger qui donnerait lieu à une affiche alléchantes mettant aux prises le vainqueur du match :USM Bel-Abbes - US Biskra au vainqueur du match, JS Saoura - USM Alger ou encore le vainqueur de la rencontre MCA-CRB au vainqueur du MOB-MCO.

Programme des rencontres:

- 8.USM Bel-Abbes - US Biskra //6.JS Saoura - USM Alger
- 1.MC Alger - CR Belouizdad // 5. MO Bejaia - MC Oran
- 7.US Belkheir - CR Zaouia. // 2. AS Ain-Mlila - MC El-Bayadh
- 4.CRB Dar Beida - JS Kabylie //3. USM Blida - DRB Tadjenanet .

MCA-CRB : Le Doyen domine les duels historiques

Le derby algérois MC Alger - CR Belouizdad prévu le 2 ou 3 février prochain comptant pour les 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2018, selon le tirage au sort effectué mardi à Alger, sera le sixième face à face dans l'histoire des deux formations algéroises avec un avantage au profit du Doyen.

Le premier rendez-vous ayant opposé les deux clubs de la capitale dans l'épreuve populaire remonte à la saison 1971-1972. Le MCA s'était qualifié pour le dernier carré en s'imposant face au Chabab (3-1) grâce à des buts signés Bachtta, Tahir et Amar (csc). Il fallait attendre sept années (1979) pour assister à la deuxième rencontre en Coupe entre CRB et MCA. Les Mouloudéens ont dû recourir à la séance fatidique des tirs au but pour (1-1, aux tab 6-5) pour arracher leur qualification en quarts de finale. Lors de l'édition de 1983, le MCA a confirmé sa suprématie face au Chabab en l'emportant, en 1/4 de finale,

sur le score de 1 à 0, grâce à un but de Nacer Bouiche. Le Doyen allait remporter la trophée cette année en battant en finale l'ASC Oran (4-3). Le CRB s'est repris ensuite, en s'offrant pour la première fois le MCA en Dame Coupe en 1988. Neggazi et Kabrane avaient permis à la formation phare de Laâquba de se qualifier aux dépens du Mouloudia (2-0) pour les demi-finales, avant de soulever le trophée aux dépens de l'USM Alger (0-0, aux 6-5) au stade du 5-juliet. En 2009, le Chabab a récidivé face au MCA en s'imposant au stade du 1er-novembre de Tizi-Ouzou (0-0, aux tab 4-1) compositant ainsi son billet pour les 1/8es de finale et s'offrir plus tard le trophée face au CABB Arreridj (0-0, aux tab 2-1) grâce à l'excellent portier du Chabab Ahmed Fellah. En attendant leur sixième confrontation en Coupe, les deux clubs ont rendez-vous samedi au stade du 5-juliet (16h00) dans le cadre de la 18e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية لبويزرجة
بلدية بن عكنون

إعلان

تحقيق الملاءمة وعدم الملاءمة

يعلن السيد رئيس المجلس الشعبي لبلدية بن عكنون عن فتح تحقيق الملاءمة وعدم الملاءمة حول إنشاء نشاط من نوع : **مقهى** ، بالمحل الكائن بـ : **عين الزبوجة فيلا أوريدة رقم 01 - بن عكنون -** ، والمستغل من طرف السيد : **بحقير نبيل** .

و عليه فكل المواطنين الساكنين في محور المكان المذكور والراغبين في إبداء رأيهم ، مدعوين للتقرب من مصلحة الشؤون الاقتصادية للبلدية أين وضع سجل لهذا الغرض تحت تصرفهم ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الصحافة الوطنية ولمدة خمسة عشر (15) يوما .

إبتداء من
إلى غاية

DK NEWS 25/01/2018

FOOTBALL

LIGUE INTER-RÉGIONS: Huis-clos levé pour trois clubs

Trois clubs évoluant en championnat Inter-régions de football ont vu leur sanction du huis-clos levée, indique mercredi le site officiel de l'instance chargée de la gestion de ce championnat. Il s'agit du CR Temouchent (Gr. Ouest), AB Barika (Gr. Est) et CRB Oued Djellal (Gr. Centre Est), précise-t-on de même source. La levée de cette sanction fait suite à la décision du Bureau Fédéral du : 25 décembre dernier traitant le huis-clos portant à trois mises en garde dressées aux clubs fautifs, explique encore la ligue inter-régions. Les clubs concernés ont été informés que les décisions prises par sa commission de discipline du : 02/01/2018 et 09/01/2018 derniers parues dans le PV N 14 et 15 ont été modifiées.

Programme de la 16^e j

(GR. EST)

Samedi à 14h00 :
NRB Teleghma - US Souf
ESB Besbes - ORBB Ahmed
ASC Oued Zouai - IRB El Hadjar
ES Guelma - ES Bouakeul
NT Souf - NRB Grarem
NASR El Fedjoudj - IRB Robbah
WM Tebessa - NRC Boujdjellbana
MSP Batna - AB Barika

(Gr. Centre-Ouest)

Vendredi (15h00) :
JSM Cheraga - CRB Froha
USB Tissemsilt - ARB Ghris
FCB Freneda - RA Ain Deffa
ES Berrouaghia - USM Cheraga
HB El Bordj - IRB Bou Medfaa
CRB Boukadir - ORB Oued Fodda
SC Ain Deffa - IRB Afrou

Samedi (14h00) :
MCB Oued Sly - IRB Laghouat

(GR. OUEST)

Vendredi à 15h00 :
IS Tighennif - IRB Ain Hadjar
JR Sidi Brahim - USM Oran
JS Emir Abdelkader - JS Sig
MB Sidi Chahmi - CR Temouchent
ZSA Temouchent - JSM Tiaret
CC Sig - CRB Sifef
CRB Hennaya - WA Mostaganem
ICS Tlemcen - CRB Adrar

(GR. CENTRE-OUEST)

Vendredi (15h00) :
JSM Cheraga - CRB Froha
USB Tissemsilt - ARB Ghris
FCB Freneda - RA Ain Deffa
ES Berrouaghia - USM Cheraga
HB El Bordj - IRB Bou Medfaa
CRB Boukadir - ORB Oued Fodda
SC Ain Deffa - IRB Afrou

CHAMPIONNAT AMATEUR: Programme de la 16^e j

(GR. OUEST)

Samedi à 14h00 :
CRB Sendjas - CRB Ain Oussera
SCM Oran - ES Mostaganem
SKAF Kheinis - USMM Hadjout
RCB Oued Rhiou - IRB Maghnia
ASB Maghnia - SA Mohammadia
ESM Koléa - CRB Ben Badis
OM Arzew - IRB El Kerma
US Remchi - MB Hassasna

(Gr. Centre)

Samedi à 14h00 :
IB Lakhadaria - NC Magra
JSD Jijel - MB Rouissat
CR Béni Thour - US Béni Douala
WR M'sila - ES Ben Aknoun
RC Arbaa - JS Hai el Djabel
US Oued Amizour - RC Boumerdès
CRB Dar Beida - WA Boufarik
IB Khemis El-Khechna - NARB Réghaia

(GR. EST)

Vendredi à 15h00 :
CRB Kais - E. Collo
MC Mekhadma - USM Annaba
US Chaouia - HB Chelghoum Laid
USM Ain Beida - AS Khrourb
MO Constantine - CR Village Mousa
AB Chelghoum Laid - AB Merouana
HAMRA Annaba - NRB Touggourt
US Tebessa - USM Khenchela

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (18^E JOURNÉE) : Le leader en danger à Bel-Abbès, derby captivant à Alger

Le CS Constantine, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, effectuera un déplacement périlleux à Bel-Abbès pour affronter l'USMBA, alors que le derby algérois MC Alger - CR Belouizdad sera inédit et ouvert à tous les pronostics, à l'occasion de la 18^e journée de la compétition prévue jeudi, vendredi et samedi.

Ayant renoué avec la victoire, en l'emportant à domicile face au DRB Tadjenanet (2-1) après trois matchs de disette, le CSC (1er, 35 pts) aura fort à faire face à l'USMBA (9e, 20 pts) qui reste sur un succès décroché sur le terrain de l'Olympique Médéa (1-0) en dépit de la décision prise par la commission de discipline de la fédération internationale (Fifa) de lui défalquer 6 points pour non régularisation financière du joueur néerlandais d'origines congolaises Jessy Mayele.

Un éventuel faux-pas du CSC pourrait profiter à son dauphin la JS Saoura (2e, 30 pts) en déplacement chez la lanterne rouge l'USM Blida (16e, 9 pts). Un véritable match des extrêmes. La JSS, battue lors du derby du sud chez l'US Biskra (1-0), est appelée à se racheter à Blida face à une équipe qui refuse de "mourir", en témoigne le match nul ramené de Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (1-1).

Le MC Alger (3e, 29 pts), auteur d'une retentissante victoire à Sétif face à l'ESS (2-1), sera au rendez-vous avec le derby algérois contre le CR Belouizdad (10e, 18 pts), où rien ne va plus après son énième revers concédé chez lui devant l'USM



El-Harrach (0-1).

Le MC Alger reste sur deux victoires de rang, alors que le Chabab n'a plus gagné depuis la 3e journée de la compétition faceau MC Alger (2-0) au stade du 20-août 1955.

Le MC Oran (4e, 28 pts), vaincu lors des cinq dernières journées, effectuera un voyage semé d'embûches à Alger le NA Hussein-Dey (6e, 25 pts). Le Nasria, vainqueur lors du derby face à l'USM Alger (2-1), a enchaîné un 10e matchs sans défaite.

L'USM Alger (5e, 27 pts), stoppée par le NAHD et distancée de huit longueurs par le leader, est sommée de relever la tête en déplacement face au DRBT (10e, 18 pts), battu à Constantine par le leader (2-1). Les "Rouge et Noir" seront appelés à puiser

dans leurs réserves pour tenter de revenir avec un bon résultat contre un adversaire qui n'est pas encore sorti d'affaire.

Le tenant du titre l'ES Sétif (6e, 25 pts), éliminée en Coupe d'Algérie et battue par le MCA en championnat, n'a plus droit à l'erreur s'il veut refaire son retard. Les joueurs de l'entraîneur Abdelhak Benchikha, désormais sous pression, croiseront le fer avec l'US Biskra (14e, 16 pts). La formation phare des Ziban, dos au mur, devra impérativement l'emporter pour amorcer sa mission de sauvetage, idem pour l'USM El-Harrach (14e, 16 pts) en appel à domicile face à Médéa (13e, 17 pts). Enfin, la JS Kabylie (10e, 18 pts), sans la moindre victoire depuis la 7e journée (à domicile face à l'USMH 2-1, ndr), sera certain-

nement mise à rude épreuve à Alger face au Paradou AC (8e, 22 pts).

PROGRAMME DES RENCONTRES

Aujourd'hui 25 janvier :
A Biskra : USB-ESS (16h00)
Demain 26 janvier :
A Blida (Brakni) : USMB-JSS (15h00)
A Alger (Omar-Hamadi) : PAC-JSK (16h00)
A Alger (20-août 1955) : NAHD-MCO (16h00)
A Bel-Abbes : USMBA-CSC (16h00)
Samedi 27 janvier :
A Tadjenanet : DRBT-USMA (15h00)
A Alger (ter novembre) : USMH-OM (15h00)
A Alger (5-juillet) : MCA-CRB (16h00)

Classement	Pts	J
1.) CSC	35	17
2.) JSS	30	17
3.) MCA	29	17
4.) MCO	28	17
5.) USMA	27	17
6.) ESS	25	17
-). NAHD	25	17
8.) PAC	22	17
9.) USMBA	20	17
10.) DRBT	18	17
-). CRB	18	17
-). JSK	18	17
13.) O.Médéa	17	17
14.) USB	16	17
-). USMH	16	17
16.) USMB	9	17

NB: L'USMBA a fait l'objet d'une défalcation de six (6 points), par la FIFA, pour non régularisation financière du joueur néerlandais d'origines congolaises Jessy Mayele.

FOOTBALL / LIGUE 2 MOBILIS (18^E JOURNÉE) : Tête d'affiche à Chlef, mission facile pour l'ASAM et le MOB

Le leader l'AS Ain M'lila et son poursuivant direct le MO Bejaia vont avoir une tâche a priori aisée lors de la 18e journée de Ligue 2 Mobilis de football, marquée par le grand choc à Chlef entre deux anciens pensionnaires de la Ligue 1, l'ASO et le RC Relizane qui luttent toujours pour revenir parmi l'élite.

Le leader, l'AS Ain M'lila (35 pts) auréolé de sa victoire à Relizane (2-0) aura cette fois-ci, la visite du CRB Ain-Fekroun (15e - 16 pts), un adversaire largement à sa portée, mais attention à l'excès de confiance. Son poursuivant immédiat, le MO Bejaia (2e - 32 pts) accueillera pour sa part, un club en mauvaise posture, à savoir le MC El-Eulma (14e-17 pts).

Les Crabes sont dans l'obligation de l'emporter pour rester dans le bon wagon en partance pour la Ligue 1. Mais le MCEE renverra par le retour de son ancien entraîneur Jules Accorsi et l'arrivée du buteur expérimenté Abdelmalik Ziaya défendra crânement ses chances dans l'espoir de décrocher un bon résultat dans l'optique du maintien.

Pour cette journée, tous les regards seront braqués vers Chlef, où l'ASO (4e-19 pts) et le RC Relizane (7e-26 pts) se livreront un duel sans merci. Le perdant risque d'être distancé par le trio de tête.

L'ASO, intraitable à domicile tentera de profiter de la mauvaise passe de son

adversaire qui vient de perdre son entraîneur Lakhdar Ajali, lequel a décidé de quitter la barre technique club après la défaite surprise à domicile lors de la journée précédente.

Le CABB Arreridj (3e-31 pts), sous la conduite de son entraîneur Lyamine Bougherara aura à effectuer une périlleux déplacement à Saïda (13e-17 pts). L'équipe locale se trouvant dans la zone rouge, à besoin de points pour améliorer sa position au classement général. En revanche, le CABBA qui reste sur un précieux succès contre la JSM Skikda jouera gros pour conserver sa troisième place sur le podium. La JSM Skikda (4e-29 pts) freinée par le CABBA (0-2), a besoin de se relancer pour garder le contact avec le groupe de tête. L'occasion lui est donnée en recevant sur son terrain le GC Mascara (10e - 19 pts) une équipe capable du meilleur comme du pire. La JSM Bejaia (6e-27 pts) effectue un parcours en dents de scie qui risque de l'éloigner de son principal objectif à savoir l'accession. En accueillant le RC Kouba (12e-17 pts), les hommes de Mounir Zeghdoud sont dos au mur est condamnés à réagir contre un adversaire qui effectue son second déplacement de suite à Bejaia avec l'espoir de revenir cette fois-ci avec un résultat positif après la défaite de la semaine dernière contre l'autre formation de Bejaia le MOB (1-0) pour sortir de la zone rouge.

PROGRAMME DES RENCONTRES

Demain (15h00) :
AS Ain M'lila - CRB Ain Fekroune à huis clos
CA Batna - WA Tlemcen
JSM Skikda - GC Mascara
MC Saïda - CA Bordj Bou Arreridj
ASM Oran - Amel Boussaâda
ASO Chlef - RC Relizane (16h00)
JSM Béjaïa - RC Kouba (16h00)

Samedi (16h00) :
MO Béjaïa - MC El Eulma

Classement :	Pts	J
1.) AS Ain M'lila	35	17
2.) MO Béjaïa	32	17
3.) CABB Arreridj	31	17
4.) JSM Skikda	29	17
-). ASO Chlef	29	17
6.) JSM Béjaïa	27	17
7.) RC Relizane	26	17
8.) ASM Oran	25	17
9.) Amel Boussaâda	20	17
10.) GC Mascara	19	17
11.) WA Tlemcen	18	17
12.) RC Kouba	17	17
-). MC Saïda	17	17
-). MC El Eulma	17	17
15.) CRB Ain Fekroune	16	17
16.) CA Batna	12	17

Leicester active la piste Touré

Si les dirigeants de Leicester City chercheraient depuis plusieurs jours à s'attacher les services de Bouna Sarr, ces derniers pourraient finalement abandonner cette piste pour celle menant à un joueur de Monaco : Almamy Touré. En effet, France Football croit savoir que les Foxes auraient un œil sur l'international malien qui a disputé 10 matches de Ligue 1 cette saison.



Le club veut prolonger Sterling

Après avoir officialisé les prolongations de contrat de Nicolas Otamendi, Fernandinho et Kevin De Bruyne, Manchester City s'attaque désormais à la situation de Raheem Sterling. Si l'on en croit le Daily Mirror, les Citizens souhaitent offrir un contrat à long terme à l'aillier anglais de 23 ans, même si les pourparlers n'ont pas encore débuté. Actuellement lié jusqu'en 2020 avec le pensionnaire de l'Etihad Stadium, l'ancien joueur de Liverpool réalise une très grosse saison avec 14 buts en 22 rencontres de Premier League.



ZIDANE EN DEMANDE PLUS À ASENSIO

C'est le retour de la Coupe du Roi. Ce mercredi 24 janvier, le Real Madrid reçoit Leganés au Santiago Bernabeu pour le compte du match retour.

Après avoir remporté le premier match (1-0), les Madrilènes veulent confirmer à domicile après la bonne prestation de ce week-end face au Deportivo La Corogne. D'après les informations de la presse espagnole, Zinedine Zidane se serait entretenu avec sa jeune pépite, Marco Asensio à la veille de la rencontre. En cause, le niveau du Madrilène. Zidane en veut plus.

D'après Marca, l'entraîneur français aurait eu une discussion avec l'Espagnol. Zidane est conscient du talent du jeune Merengue mais considère que ce dernier n'a plus le niveau qu'il avait il y a quelques mois, quand il avait notamment inscrit deux superbes buts face au Barça en Supercoupe d'Espagne. Face à Leganés, Marco Asensio sera titulaire après avoir cédé le banc face au Deportivo La Corogne. C'est lui qui sera chargé de dynamiser le jeu madrilène et d'apporter sa touche dans la création offensive. C'est un donc un rendez-vous crucial pour Marco Asensio.



Vidal scelle son avenir

Alors que son nom a circulé du côté de Chelsea et de l'Inter Milan, le milieu de terrain Arturo Vidal a tenu à s'exprimer sur son avenir. Interrogé à l'issue de la rencontre face au Werder Brême, le joueur chilien a confié qu'il resterait au Bayern Munich cet hiver. « Je suis toujours là, je suis heureux. Je reste jusqu'à la fin de saison ensuite on verra se ce qui se passera. »

SCHURRLE À LA RELANCE EN ANGLETERRE ?

Recruté en 2016 pour près de 30 millions d'euros, l'aillier André Schurrle pourrait quitter le Borussia Dortmund cet hiver. Sous contrat jusqu'en juin 2021, l'international allemand aurait la possibilité de rejoindre la Premier League. Apparu à seulement six reprises en Bundesliga, ce dernier veut absolument du temps de jeu pour participer à la prochaine Coupe du Monde. Selon le quotidien britannique The Times, le joueur serait en discussions avec West Bromwich.



CHELSEA NE LÂCHE PAS DZEKO

Edin Dzeko à Chelsea, cela semble n'être plus qu'une question de temps. Rien n'est encore signé mais tout porte à croire que ce transfert devrait aboutir. Selon Sky Italia, la Roma et les Blues négocient les derniers détails de cette opération, dont les bonus, que la chaîne italienne estime à 10 M€. Pour faire venir l'attaquant bosnien, les Anglais devraient déboursé 50 + 10 M€ et verraient également Emerson Palmieri arriver. Tout le monde semble donc d'accord pour voir les deux joueurs évoluer en Premier League très rapidement.



PRÉSIDENTE

Le Président Bouteflika signe 5 décrets portant ratifications de mémorandums d'entente de coopération avec plusieurs pays

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé hier, conformément à l'article 91-9 de la Constitution, 5 décrets présidentiels portant ratifications de mémorandums d'entente de coopération avec plusieurs pays, indique mercredi la Présidence de la République dans un communiqué.



Le premier décret porte ratification d'un mémorandum d'entente de coopération entre les gouvernements d'Algérie et de Chine dans les domaines de l'agriculture et de la pêche, signé à Alger le 23 avril 2017.

Le deuxième décret concerne un mémorandum d'entente entre le gouvernement algérien et le nigérien sur la coopération dans les domaines de la protection du consommateur et du contrôle de la qualité des produits et des services, signé à Tunis le 9 mars 2017.

Le troisième décret a trait à un mémorandum d'entente entre les gouvernements algérien et nigérien sur la coopération dans le domaine de la poste et des technologies de l'information et de la communication, signé à Niamey le 16 mars 2016. Le quatrième décret porte ratification d'un mémorandum d'entente de coopération entre le gouvernement algérien et le gouvernement portugais dans les domaines de la jeunesse et des sports, signé à Alger le 4 novembre 2013. Le cinquième décret porte ratification d'un mémorandum d'entente de coopération entre les gouvernements algérien et malien dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, signé à Bamako le 3 novembre 2016.

ALGÉRIE - LESOTHO

La ministre de la Police et de la Sécurité publique du Lesotho salue le professionnalisme de la police algérienne

La ministre de la Police et de la Sécurité publique du Royaume du Lesotho, Mme Mampho Mokhele, a salué mardi le professionnalisme de la police algérienne dans la lutte contre le crime sous toutes ses formes, qualifiant ce corps d'"acquis important pour garantir la sécurité du citoyen et la protection de ses biens", a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Mme Mokhele a souligné que le "niveau du Groupement des opérations spéciales de la police (GOSP) reflète le professionnalisme atteint par la police algérienne", estimant que ce corps de sécurité constituait un "acquis important pour garantir la sécurité du citoyen et la protection de ses biens", a précisé le communiqué.

La ministre de la police du Lesotho a mis l'accent sur l'importance du renforcement de la coopération entre la police des deux pays, exprimant le souhait de pouvoir bénéficier de l'expérience de la police algérienne dans la lutte contre le crime sous toutes ses formes.

Durant sa visite au siège du GOSP à Alger, Mme Mokhele a souligné le rôle efficient du groupement en termes de performance, d'entraînement, de formation et d'opérationnalité face au crime organisé, conforté en cela par des équipements technologiques sophistiqués, indique-t-on de même source. Cette visite a été l'occasion pour la ministre de la Police du Lesotho et la délégation l'accompagnant de visiter les différentes structures du GOSP et d'écouter un exposé sur la formation et l'entraînement dont bénéficient les éléments du groupement ainsi que leur disponibilité permanente à assurer la protection du pays et des citoyens et à faire face aux dangers que représente le crime organisé avec détermination et efficacité.

Les éléments du GOSP ont présenté par la suite des exhibitions à travers lesquelles ils ont fait preuve de leur disponibilité et leur détermination à faire face à d'éventuels crimes, et ont démontré la précision, la performance et le professionnalisme à déjouer les plans criminels à la faveur de la formation et d'équipements sophistiqués et modernes, conclut le communiqué.

FORUM DE DAVOS

Messahel expose l'expérience algérienne en matière de dé-radicalisation et de lutte contre le terrorisme...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a exposé mardi à Davos (Suisse) l'expérience algérienne dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, de la dé-radicalisation et de la promotion des valeurs du vivre-ensemble, de tolérance et de réconciliation.

Dans le cadre de sa participation aux travaux du Forum économique mondial de Davos, en qualité de représentant du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, M. Messahel a pris part, en tant que panéliste, à une session consacrée à la situation en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, où il est longuement revenu sur l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme.

Abordant la thématique centrale de la rencontre, le ministre a indiqué que l'Algérie, "qui fait face à de nombreux défis découlant de la situation prévalant dans son environnement géopolitique, a réussi à surmonter ces difficultés, en raison notamment de l'expérience acquise dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent".

Il a rappelé, à cet égard, que l'Algérie, "qui a combattu et vaincu la furie meurtrière et destructrice de l'hydre terroriste dans les années quatre-vingt-dix, mobilisée aujourd'hui ses ressources pour consolider la stabilité et la sécurité et promouvoir son développement socioéconomique".

Il a, en outre, mis en avant "la contribution de notre pays à la stabilisation de son voisinage immédiat en optant pour les voies pacifiques du dialogue, de la concertation et de la négociation".

Détaillant le contenu de la démarche globale de l'Algérie, initiée par le Président Bouteflika, il a précisé que cette démarche "s'est appuyée notamment sur la politique de concorde civile et de réconciliation nationale qui a réuni à



nouveau tous les enfants du pays autour d'un seul agenda, celui de la construction d'une Algérie moderne, démocratique, républicaine et respectueuse des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que la mise en place d'institutions et de normes fondées sur la réconciliation et l'appropriation de ce fait de l'histoire nationale et de son identité".

Le chef de la diplomatie algérienne a, également, évoqué les efforts de l'Algérie pour "l'édification d'un Etat fort, capable et juste, reposant sur la primauté de l'Etat de droit et disposant d'institutions bénéficiant de la confiance de la population, en même temps que le retour à la stabilité politique, économique, sociale et institutionnelle".

"C'est à cette ambition que répondent les amendements introduits en 2016 dans la Constitution, en l'occurrence le choix de la démocratie participative, en tant qu'antidote à l'extrémisme violent, au terrorisme et aux autres fléaux

sociaux, le renforcement de la séparation des pouvoirs et de l'indépendance de la Justice et l'élargissement des espaces de liberté au profit des différents acteurs au sein de la société, y compris les partis politiques, les organisations citoyennes et les responsabilités que ces choix impliquent", a-t-il soutenu.

Enfin, il a souligné que "la politique de dé-radicalisation et de mise à l'abri de la population et du pays tout entier de potentiels futurs risques de radicalisation a été et reste un axe fondamental dans les programmes sectoriels de l'Etat algérien", indiquant que "cette démarche multisectorielle inclue les aspects politiques, économiques, sociaux, éducatifs, religieux et culturels".

"La mise en œuvre de cette démarche repose fondamentalement sur l'implication et l'adhésion active de tous les citoyens ainsi que de tous acteurs publics et privés au sein de la société", a conclu le ministre.

...Il expose la vision de l'Algérie sur la résolution des conflits

Le ministre des Affaires étrangères a pris part mardi à Davos, en qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux travaux du Forum économique mondial, durant lesquels il a exposé la vision de l'Algérie sur la résolution des conflits et la promotion du dialogue et de la réconciliation.

M. Messahel, qui a participé en tant que panéliste, à une session consacrée à l'examen de la situation en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, a exposé la vision algérienne, quant à la résolution des conflits que connaît cette région à travers la promotion de solutions politiques basées sur le dialogue et la réconciliation nationale", indique un communiqué des Affaires étrangères.

Abordant la situation dans la région, il a souli-

gné que "les conflits et les crises ont, au niveau économique, déjà réduit de 50% les taux moyens de croissance enregistrés avant 2011", ajoutant que ces conflits et crises "freinent le grand potentiel de croissance porté par les dynamiques nationales de développement et de diversification des économies, par les réformes structurelles engagées et par l'amélioration actuelle de la croissance mondiale".

Il a relevé le fait que "les fléaux de l'extrémisme violent, du terrorisme et du crime organisé transnational frappent cette région, plus que toute autre au monde".

Citant un rapport du PNUD, il a indiqué que "le monde arabe, qui abrite 5% de la population mondiale, a subi en 2014 déjà 45% des attentats les plus graves au monde et dé-

plore 68,5% des décès liés aux conflits".

Le chef de la diplomatie algérienne a, par ailleurs, souligné que "ces conflits ont pour effets durables la rupture de la confiance et des équilibres dans les sociétés, la fragilisation des cohésions et des tissus sociaux, la destruction des socles du vivre ensemble, parfois millénaire, ainsi que la régression de valeurs fondamentales telles que la tolérance, la modération, le dialogue et la solidarité", soutenant que "ce sont-là des fractures qu'il est urgent de ressouder, à l'abri des ingérences et interférences étrangères".

Il a rappelé que la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient connaît d'autres défis qui "constituent des questions d'une importance cruciale".

A ce titre, il a cité "les taux élevés de croissance

démographique, dans une région subissant la pression d'une urbanisation accélérée et génératrice de nombreuses vulnérabilités socioéconomiques parmi les jeunes en particulier". "Les contraintes économiques structurelles et la diversité des modèles de gouvernance, qui sont autant de facteurs dont la conjonction expose parfois cette importante frange de la société, autant d'ailleurs que le reste de la population, à plus de précarité, limitent sensiblement les opportunités de prise en charge de ses nombreuses aspirations, notamment en termes d'éducation et d'emploi, et poussent une partie des jeunes vers la migration, y compris illégale, la radicalisation et finalement la violence destructrice", a conclu le MAE.